

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SOMMAIRE

- 5 ÉDITO
- 6 GOUVERNANCE
- 14 VIE INTERNE DU CNOSF
- 16 AXE 1 – RÉUSSIR L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024
- 24 AXE 2 – UN CNOSF FORT, UTILE, MODERNE
- 50 AXE 3 – PRÉPARER LES PROCHAINES ÉCHÉANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES
- 58 CONCILIATION, ARBITRAGE ET DÉONTOLOGIE
- 64 RAPPORT DE GESTION



+ D'INFOS
Scannez le QR code pour en savoir plus sur les missions du CNOSF.

L'année 2025 a été marquée par une transition importante pour le CNOSF. Comme tous les quatre ans, elle a vu se succéder deux gouvernances.

Je voudrais saluer le travail de l'équipe qui, sous les présidences successives de Brigitte Henriques et de David Lappartient, a conduit le CNOSF jusqu'au mois de juin et accompagné une période exceptionnelle pour notre mouvement.

Elle aura notamment porté le sport français dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, moment historique pour notre pays et l'ensemble du mouvement sportif. Elle aura également préparé de manière décisive l'attribution à la France des Jeux d'hiver de 2030, ouvrant un nouvel horizon collectif, et lancé plusieurs projets phares notamment autour des grandes causes nationales, du service aux membres et territoires ou encore de la transformation économique – à l'instar, pour ne citer qu'eux, du Club des 300, de Dirigeants de demain ou encore de Ma Petite Sponso.

Élue en juin dernier à la présidence du CNOSF, j'ai l'honneur depuis d'animer une nouvelle équipe dirigeante. Notre responsabilité est aujourd'hui d'accompagner le mouvement sportif dans une séquence structurée par deux grands jalons olympiques : faire vivre et amplifier l'héritage des Jeux de Paris 2024 (avec notamment la célébration à l'été 2025 du premier anniversaire de Paris 2024, le succès de la première Fête du sport et la poursuite des travaux du fonds de dotation Paris 2024) tout en préparant collectivement l'échéance des Jeux de 2030, tant en matière de haute performance que d'engagement populaire et d'attractivité durable des sports d'hiver et de montagne.

Entre ces deux jalons majeurs, nous avons engagé la mise en œuvre de notre programme politique afin de construire un CNOSF toujours plus fort, utile et moderne au service de ses membres. Notre ambition est de renforcer la capacité du CNOSF à les accompagner, à porter la voix du mouvement sportif dans les grands enjeux de société et à se projeter vers l'avenir.

Ces six premiers mois de mandature ont ainsi été consacrés à l'installation de la nouvelle gouvernance et au lancement de plusieurs chantiers prioritaires. Le CNOSF a piloté, grâce à l'implication de toutes ses équipes d'élus et de salariés, une contribution à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant et porté un plaidoyer du mouvement sportif pour faire du sport une grande cause municipale dans la perspective des élections de 2026. Parallèlement, nous avons amorcé plusieurs chantiers importants autour de la reconnaissance et de la valorisation du mouvement sportif, de la lutte contre les violences sexuelles, de la santé mentale des athlètes de haut niveau ou de l'inclusion sociale par le sport. Avec notre secrétaire général, Cédric Gosse, nous avons aussi relancé les Mardis des présidents, un rendez-vous particulièrement apprécié de nos dirigeants fédéraux.

Cette année 2025 a également été marquée par plusieurs grands rendez-vous sportifs lors desquels le CNOSF a conduit avec

2025

efficacité et cohésion les délégations françaises : le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne à Skopje et les Jeux Mondiaux à Chengdu.

Une importante partie de l'année a aussi été consacrée à la préparation des Jeux de Milan-Cortina. La France y a présenté la plus importante délégation de son histoire et nos athlètes y ont réalisé des performances historiques, avec un nombre record de médailles et de titres. Une réussite collective dont l'encadrement et les fédérations auront aussi été les artisans exemplaires. Enfin, nous avons organisé avec succès le retour de notre délégation et du drapeau olympique, aux côtés de la Région Auvergne Rhône-Alpes à Albertville, qui a été un moment particulièrement fort et symbolique.

C'est avec la même ambition collective que le CNOSF poursuivra son engagement dans les années à venir : accompagner ses membres, soutenir le développement du sport dans tous les territoires et contribuer, avec l'ensemble du mouvement sportif, à faire vivre durablement la dynamique olympique et sportive dans notre pays pour l'installer comme une grande nation sportive.

Mais pour l'heure, place au bilan de l'année 2025. Bonne lecture et merci encore à toutes celles et ceux qui ont travaillé aux actions retracées ici au service du sport français !



AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA
Présidente du CNOSF

GOVERNANCE

Dans la continuité des élections fédérales, l'année 2025 a constitué un moment fort pour la vie institutionnelle du CNOSF avec le renouvellement complet de sa gouvernance pour l'Olympiade 2025-2029. À l'été, une nouvelle présidente, Amélie Oudéa-Castéra, un nouveau conseil d'administration et un bureau exécutif paritaire ont ainsi été élus.

2

Assemblées générales

7

Conseils d'administration

11

Bureaux exécutifs

111

Fédérations et membres associés - dont 1 membre provisoire depuis juin 2025

117

CROS, CDOS et CTOS

258

Résolutions adoptées

À la rentrée, et dans la continuité de l'élection au printemps de la nouvelle Commission des athlètes de haut niveau (CAHN), la composition des commissions, conseils et groupes de travail a constitué un temps structurant. Conduite en étroite concertation avec les membres du CNOSF, cette démarche a permis d'assurer une représentation équilibrée et fidèle à la diversité du mouvement sportif au sein de ces organes essentiels à la gouvernance de l'institution qui accompagneront le déploiement du programme durant quatre ans.

1

Grand Oral des candidats à la présidence, diffusé sur Sport en France

2

Assemblées générales électives

1

Conseil d'administration électif

17

Commissions, 2 conseils et 7 groupes de travail institués

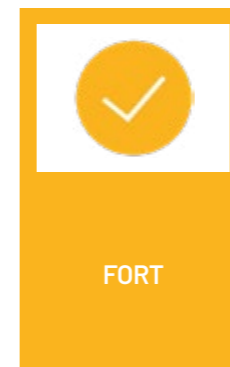


Sous la coordination de la direction générale, un travail d'intégration du nouveau programme politique et de priorisation des différents chantiers a été conduit autour de la démarche stratégique « 1+3+1 », qui articule 3 priorités : l'héritage des Jeux de Paris 2024, un CNOSF fort, utile et moderne ainsi que la préparation des prochaines échéances olympiques et sportives.

UN CNOSF



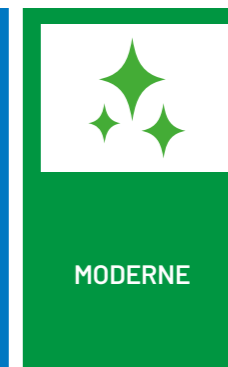
RÉUSSIR L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024



FORT



UTILE



MODERNE



PRÉPARER LES PROCHAINES ÉCHÉANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES

CROS, CDOS ET CTOS

Au cours du premier semestre 2025, l'ensemble des Assemblées générales électives des CROS, CDOS et CTOS s'est tenu conformément au calendrier statutaire. Le CNOSF a assuré un accompagnement renforcé de l'ensemble des structures dans le renouvellement de leur gouvernance grâce à :

- Un webinar dédié ;
- Des fiches pratiques ;
- Une foire aux questions.

Dans la continuité de ce renouvellement, les représentants des CROS, CDOS et CTOS au sein du Conseil d'administration ont été élus par leurs pairs, puis par l'Assemblée générale élective du CNOSF.

119 présidents et présidentes élus dont 2 co-présidences (CROS Centre-Val de Loire et CDOS Nord)

14,3 % de présidentes
85,7 % de présidents

41 % de taux de renouvellement



L'ÉQUIPE DIRIGEANTE 2021-2025

BUREAU EXÉCUTIF

	LAPPARTIENT David	Président du CNOSE Membre du CIO		MOREIRA Véronique	Vice-présidente en charge de l'éducation
	GUYART Astrid	Secrétaire générale		POIRIER Sébastien	Vice-président en charge de la transformation économique
	CALLOT Michel	Trésorier général		POTEREAU Marie-Françoise	Vice-présidente en charge de la mixité et de Paris 2024
	BLATEAU James	Vice-président en charge du Service aux membres		SIUTAT Jean-Pierre	Vice-président en charge de la stratégie internationale
	CHARLIER Betty	Vice-présidente en charge de la santé et du sport pour tous		TOURNIER-LASSERVE Anne	Vice-présidente en charge du haut niveau
	LE MAUX Sylvie	Vice-présidente en charge de le-sport		ZOUNGRANA Jean	Vice-président en charge du mieux vivre ensemble

INVITÉS PERMANENTS

	TANGUY Éric	Vice-président en charge de Sport en France et de l'innovation		OURAHMOUNE Sarah	Conseillère politique de la ville
	DULLIN Christian	Vice-président en charge de l'éthique et de la lutte contre le dopage		ALLOUACHE Nadir	Conseiller
	PÉCHALAT Nathalie	Présidente déléguée du Club France		CHIPON Sophie	Conseillère
	ERB Gilles	Conseiller en charge des territoires, du marketing et des nouveaux pratiquants		CIRIEGI Evelyne	Représentante des CROS et CTOS
	HATOT Stéphane	Conseiller culture olympique		MANASSERO Philippe	Représentant des CDOS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	AMSALEM Bernard	Administrateur		GIROUILLE Romain	Administrateur
	BACZYK Michel	Administrateur		GOSSE Cédric	Administrateur
	BONNET-OULALDJ Emmanuelle	Administratrice		LE FUR Marie-Amélie	Administratrice Présidente du CPSF
	BRUN Jean-Michel	Administrateur		LEGRAND Lise	Administratrice
	CHABROL Luc	Administrateur		MARTIN Patrice	Administrateur
	CLÉROY Jean-Michel	Administrateur		MONNIN Éric	Administrateur
	DARCY Michel	Administrateur		ROLLAND Jean-Christophe	Administrateur Membre du CIO
	DENÉCHAU Jean-Luc	Administrateur		SCHLEIFER Brigitte	Administratrice
	DHUMEZ Joël	Administrateur		SEMINET Didier	Administrateur
	DRUT Guy	Administrateur Membre du CIO		TARDIF Luc	Administrateur
	ESTANGUET Tony	Administrateur Membre du CIO		TEBIB David	Administrateur
	FERREIRA Charles	Administrateur		VANDENBERGHE Christian	Administrateur
	FEUILLAS Mauricette	Administratrice		VION Michel	Administrateur
	FOURCADE Martin	Administrateur Membre du CIO		WESTELYNCK Guislaine	Administratrice
	GIRAULT Olivier	Administrateur			





L'ÉQUIPE DIRIGEANTE 2025-2029







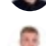










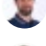






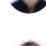












BUREAU EXÉCUTIF

	OUDEÁ-CASTÉRA	Amélie	Présidente		GUYART	Astrid	Vice-présidente en charge des Equipes de France et des athlètes
	GOSSE	Cédric	Secrétaire général		MÉRIEUX	Dominique	Vice-présidente en charge de l'intégrité et de la lutte contre les violences et discrimination
	CALLOT	Michel	Trésorier général		MOREIRA	Véronique	Vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse
	DENÉCHAU	Jean-Luc	Vice-président en charge du développement de la pratique sportive, du sport santé et de l'inclusion sociale		POTEREAU	Marie-Françoise	Vice-présidente en charge du bénévolat, de la formation, de l'emploi et de la féminisation
	ERB	Gilles	Vice-président en charge des territoires		REDDING	Pascale	Vice-présidente en charge de la transition écologique et de la responsabilité sociétale des organisations
	GRIZOT	Pascal	Vice-président en charge de la transformation économique et de la simplification administrative		SAGUEZ	Fabien	Vice-président en charge des relations internationales et européennes

INVITÉS PERMANENTS

	BANA	Philippe	Vice-président en charge du sport professionnel
	CARLACH	Dominique	Vice-présidente en charge de la prospective, de l'innovation et du numérique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	AUSSEUR	Philippe	Administrateur		LIBERMAN	Hervé	Administrateur
	BESSEYRE	Didier	Administrateur		MARTIN	Patrice	Administrateur
	BOUIX	Frédéric	Administrateur		MARTINOD	Marie	Administratrice
	CARREZ	Sébastien	Administrateur		MÉGRET	Julien	Administrateur
	CLERGET	Axel	Administrateur		MONNIN	Éric	Administrateur
	DE JAEGERE	Laurence	Administratrice		MONTOYA	Frédéric	Administrateur
	DRUT	Guy	Administrateur Membre du CIO		NOMIS	Stéphane	Administrateur
	ESTANGUET	Tony	Administrateur* Membre du CIO		OURAHMOUNE	Sarah	Administratrice
	FERREIRA	Charles	Administrateur		PAQUET	Frédéric	Administrateur
	FOURCADE	Martin	Administrateur Membre du CIO		PENEL	Yohan	Administrateur
	GERBEAU	Pierre-Yves	Administrateur		POIRIER	Sébastien	Administrateur
	GIGAREL-NOURY	Gwenaëlle	Administratrice		RIVIÈRE	Gaël	Administrateur
	GIRARD-FABRE	Charlotte	Administratrice		ROLLAND	Jean-Christophe	Administrateur Membre du CIO
	HATOT	Stéphane	Vice-président en charge de la culture olympique*		SERFATY	Jean-Marc	Administrateur
	HUNCKLER	Jean-Pierre	Administrateur		TANGUY	Éric	Administrateur
	JEAN	Arnaud	Administrateur		TERRET	Cédric	Administrateur*
	LAJUNCOMME	Jacques	Administrateur		VANDENBERGHE	Christian	Administrateur
	LAPPARTIENT	David	Administrateur Membre du CIO		WACK	Isabelle	Administratrice
	LE FUR	Marie-Amélie	Administratrice Présidente du CPSF				

* démissionnaire en 2026



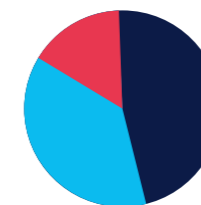
COMMISSIONS, CONSEILS ET GROUPES DE TRAVAIL

437 membres de commissions, conseils et groupes de travail

41% de femmes **59%** d'hommes
hors postes visant des fonctions et non des personnes

Personnalités
qualifiées
15 %

Non-olympiques
40 %



Olympiques
45 %

COMMISSIONS STATUTAIRES

COMMISSION OLYMPIQUE		Amélie OUDÉA-CASTÉRA (co-présidente) Stéphane NOMIS (co-président) Christian VANDENBERGHE (animateur)
COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES		Fabien SAGUEZ (président)
COMMISSION MÉDICALE		Carole MAÎTRE (présidente)
COMMISSION DÉVELOPPEMENT		Jean-Luc DENÉCHAU (président)
COMMISSION SPORT PROFESSIONNEL		Philippe BANA (président)
COMMISSION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS SPORTIFS		Jean-Pierre HUNCKLER (président) Jean-Pierre KARAQUILLO (président honoraire)
COMMISSION DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU		Marie MARTINOD (co-présidente) Axel CLERGET (co-président)
COMMISSION DE CONSULTATION DES SÉLECTIONS OLYMPIQUES		Astrid GUYART (présidente)
COMMISSION DES TERRITOIRES		Gilles ERB (président)
COMMISSION JURIDIQUE, ADMINISTRATIVE ET DES STRUCTURES		Prune ROCIPON (présidente)
COMMISSION DES FINANCES		Didier BESSEYRE (président)
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES		Bruno DELOR (président)

COMMISSIONS AD HOC

COMMISSION BÉNÉVOLAT, EMPLOI, FORMATION (y compris féminisation)		Marie-Françoise POTEREAU (présidente)
COMMISSION LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES DISCRIMINATIONS		Dominique MÉRIEUX (présidente)
COMMISSION ÉDUCATION ET JEUNESSE		Véronique MOREIRA (présidente)
COMMISSION TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE		Pascal GRIZOT (président)
COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE		Pascale REDDING (co-présidente) Pierre-Yves GERBEAU (co-président)

CONSEILS

CONSEIL DE LA PROSPECTIVE		Dominique CARLAC'H (co-présidente) Frédéric PAQUET (co-président)
CONSEIL DES FÉDÉRATIONS MULTISPORTS, AFFINITAIRES, SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES		Cécile LAGIER (co-présidente) Arnaud JEAN (co-président)

GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL REFONTE DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR		Cédric GOSSE (pilote)
GROUPE DE TRAVAIL STATUT DU DIRIGEANT ASSOCIATIF		Cédric GOSSE (pilote)
GROUPE DE TRAVAIL ESPORT		Sylvie LE MAUX (pilote)
GROUPE DE TRAVAIL CULTURE ET VALEURS		Charlotte GIRARD-FABRE (co-pilote) Stéphane HATOT (co-pilote)*
GROUPE DE TRAVAIL INNOVATION SOCIALE		Yohan PENEL (pilote)
GROUPE DE TRAVAIL SPORTS DE NATURE		Isabelle WACK (co-pilote) Frédéric MONTOYA (co-pilote)
GROUPE DE TRAVAIL ÉQUIPEMENTS		Julien MÉGRET (pilote)

* démissionnaire en 2026



VIE INTERNE DU CNOSE

RESSOURCES HUMAINES

103

salariés dont 85 CDI
(hors mandataires et stagiaires)
au 31 décembre 2025

36

ans de moyenne d'âge

51

femmes

52

hommes

64

actions de formation engagées
en 2025, dont 47 individuelles
et 17 collectives



+ D'INFOS
Scannez le QR code
pour découvrir
le trombinoscope
du Comité de direction.



LA MAISON DU SPORT FRANÇAIS

Après une année 2024 historique en lien avec les Jeux de Paris 2024, la Maison du sport français a gardé le cap et reçu 198 événements (colloques, séminaires, formations, réunions, etc.) en 2025 dont 19 Assemblées générales de fédérations membres.

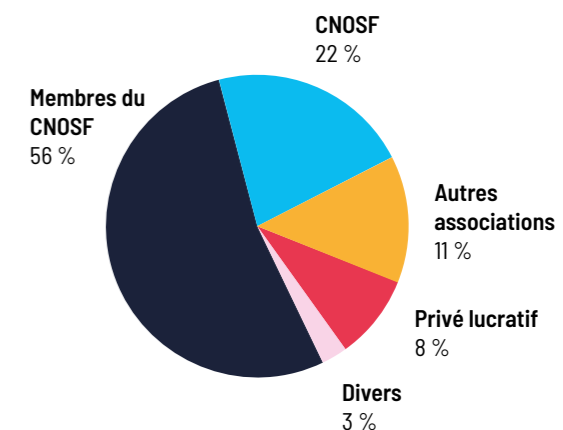
10 378

personnes accueillies à la Maison
du sport français en 2025

38

structures
(fédérations membres ou organes déconcentrés)
ont pu bénéficier gratuitement des espaces de la
Maison du sport français

TAUX D'OCCUPATION PAR POPULATION



STUDIO D'ENREGISTREMENT

Le CNOSE a ouvert cette année un studio d'enregistrement disponible en journée la semaine, réservable de la même manière que les autres espaces de la Maison du sport français.



+ D'INFOS
Scannez le QR code pour
organiser vos événements
ou en savoir plus sur
la Maison du sport français.



2025



RÉUSSIR L'HÉRITAGE
DES JEUX DE PARIS 2024

REPRISE DU FONDS DE DOTATION PARIS 2024

En mars 2025, au regard des perspectives financières connues, le Conseil d'administration de Paris 2024 a défini trois objectifs concernant l'utilisation des 60% du boni de liquidation du Comité d'organisation. La responsabilité de l'utilisation de ce boni de liquidation, qui est affecté au fonds de dotation Paris 2024, est confiée au CNOSF.

Un premier Conseil d'administration du fonds de dotation s'est réuni le 15 juillet 2025. Après avoir ajusté sa gouvernance, le fonds a engagé ses premières actions en soutenant la célébration de l'anniversaire des Jeux tout en poursuivant au maximum la promotion de la pratique sportive pour toutes et tous. Cette dynamique s'est notamment articulée autour de trois dates clés contribuant à faire vivre durablement l'héritage de Paris 2024 :

- La Journée du 26 juillet, écho à la cérémonie d'ouverture des Jeux, avec la révélation du concept du « Monument des Champions », projet porté par la Ville de Paris, ou encore l'inauguration des sculptures des « 10 femmes illustres », porte de la Chapelle ;
- La Journée Paralympique 2025 du 6 septembre, placée sous le signe de la célébration des Jeux de Paris 2024 et du parasport, portée par le CPSF ;
- La Fête du Sport le 14 septembre, co-portée par le ministère des Sports, le CNOSF et le CPSF.

Au-delà de ces temps forts, le fonds a soutenu d'autres initiatives, notamment en Seine-Saint-Denis au parc Georges-Valbon avec la réactivation du Parc des Jeux dans le cadre du « Bel été », dans 8 îles de loisirs de la région Île-de-France avec les villages sportifs et culturels et la journée « Ta Région en mode Jeux » pour les jeunes Franciliens, ainsi que sur les bords de Seine et de Marne et dans plusieurs collectivités de la Métropole du Grand Paris.

Parallèlement, les travaux se sont poursuivis afin de consolider la structuration interne du fonds (installation d'un comité de sélection des projets, mise en place du comité consultatif d'investissement...) et d'enclencher une réflexion stratégique visant à affiner les priorités de l'Héritage financées. Une démarche qui s'inscrit également dans la perspective des Alpes Françaises 2030.

19 projets emblématiques soutenus financièrement en 2025

6,36 M€ engagés

3 OBJECTIFS DE L'UTILISATION DU BONI DE LIQUIDATION DU COJOP PARIS 2024

AXE 1

Soutien aux projets de promotion du sport

AXE 2

Développement de la pratique sportive

AXE 3

Accompagnement des athlètes



CÉLÉBRER LE SPORT ET LES JEUX

SOP 2025 ET PLATEFORME GÉNÉRATION 2024



VÉRONIQUE MOREIRA

Vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse

Le CNOSF, en tant que déléguataire de l'héritage éducatif de Paris 2024, a repris ces programmes et outils-phares en leur donnant un nouvel élan, pour et avec le mouvement sportif français.

Dans le cadre de l'héritage de Paris 2024, le CNOSF et le CPSF sont depuis 2025 les opérateurs de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP). Organisée chaque année depuis 2017, celle-ci mobilise toute la communauté éducative et étudiante afin de promouvoir la pratique chez les jeunes autour des valeurs citoyennes et sportives.

Les participants ont pu s'appuyer sur les ressources pédagogiques conçues par le CNOSF et ses partenaires pour découvrir les valeurs du sport et du Mouvement olympique et paralympique. Ces contenus étaient mis gratuitement à disposition sur la plateforme Génération 2024.

L'événement de lancement à Nice a rassemblé plus de 600 élèves (écoles, collèges, lycées, IME et enseignement supérieur) pour une journée rythmée par de nombreuses animations sportives et des échanges inspirants entre les élèves et des athlètes.

SOP
SEMAINE OLYMPIQUE
& PARALYMPIQUE

CULTIVONS LE PLAISIR DU SPORT

1 marraine et 1 parrain :
Manon Apithy-Brunet (escrime) et
Arnaud Assoumani (para athlétisme)

770 000

élèves et étudiants concernés

2400

établissements scolaires mobilisés

190

ressources accessibles sur la plateforme Génération 2024

368

interventions d'athlètes et para-athlètes réalisées



LES CLASSES OLYMPIQUES EN 2024-2025

Un dispositif, déployé avec l'appui des CROS, CDOS et CTOS, permettant aux enseignants de renforcer l'activité physique et la culture olympique tout au long de l'année scolaire.

16 000

élèves

900

classes

250

établissements

JOURNÉE OLYMPIQUE

A l'occasion de la Journée Olympique 2025, et dans la perspective de fêter le premier anniversaire de Paris 2024, le CNOSF a lancé aux Français un challenge inédit, digital, et fédérateur, visant à encourager un maximum de personnes à être actives du 13 juin au 23 juin. L'objectif : faire de la France le plus grand terrain de jeu durant ces 10 jours.

Les établissements scolaires ont aussi largement participé à cet élan national au travers d'activités sportives, d'ateliers pédagogiques et de projections de films inspirants, tels que *La Couleur de la victoire*, pour sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme : excellence, amitié et respect.



7 148

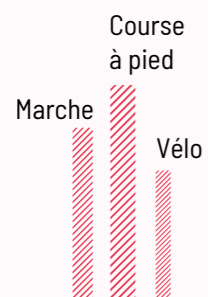
activités déclarées sur la plateforme digitale

72 %

de taux de couverture du territoire national

116 038

élèves ont participé à l'édition 2025



Top 3 des activités les plus pratiquées



J+1 AN

En 2025, le CNOSF a coordonné, en lien avec le CIO, l'État, les collectivités territoriales, le CPSF et l'ensemble du mouvement sportif, la célébration officielle du premier anniversaire des Jeux de Paris 2024. Pensée comme une saison anniversaire nationale, cette dynamique s'est déployée du 8 mai au 31 décembre 2025 autour d'événements labellisés sur tout le territoire, structurés selon quatre axes : engagement citoyen, sport, culture et protocole institutionnel.

Parmi les temps forts : la Tournée de Zeus, la remise en lumière des anneaux olympiques et la réouverture de sites emblématiques des Jeux, l'ouverture de la baignade en Seine ou encore la levée de la vasque au jardin des Tuileries du 21 juin au 14 septembre 2025.

Le 26 juillet 2025, date anniversaire de la cérémonie d'ouverture, a constitué le point d'orgue de cette célébration. Aux côtés de la présidente du CNOSF, Kirsty Coventry, la présidente du CIO, a participé aux séquences institutionnelles et populaires qui ont réuni le mouvement sportif, aux côtés des athlètes, des volontaires de Paris 2024 et du Club France, de supporters et de nombreux Français, illustrant la reconnaissance internationale de l'héritage français des Jeux.

Une dynamique qui s'est prolongée le 14 septembre avec la Fête du Sport.

1

hashtag : #ToujoursLaFlamme

28

projets labellisés



FÊTE DU SPORT ET SENTEZ-VOUS SPORT

La 1^{re} édition de la Fête du Sport s'est tenue le 14 septembre 2025 dans toute la France. Coorganisée par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ainsi que le CNOSF et le CPSF et adossée au programme Sentez-Vous Sport – opération nationale portée par le CNOSF depuis 2010, elle s'est inscrite dans une dynamique solidement installée en faveur du sport pour tous. Le déploiement d'une double labellisation a permis de mobiliser plus de 73 fédérations, les CROS, CDOS et CTOS, ainsi que des milliers de clubs engagés dans des opérations portes ouvertes.

Point d'orgue, le « Boulevard du sport » parisien, situé rue de Rivoli, a rassemblé ses visiteurs autour d'initiations et démonstrations proposées par 47 fédérations. Près d'une centaine d'athlètes aux côtés d'une cinquantaine de leaders « Allez les Bleus » et de plus d'une centaine de volontaires ont contribué à faire de cette journée une vitrine du dynamisme et de l'engagement du mouvement sportif.

Septembre s'est conclu par la 11^e édition de la Semaine européenne du sport, dont le CNOSF est coordinateur national.



UNE FORTE MOBILISATION

15 000

événements labellisés Fête du Sport et/ou Sentez-Vous Sport

6

parrains et marraines emblématiques (Marie-José Pérec, Désiré Doué, Gloria Agblemagnon, Arthur Bauchet, Marie Patouillet et Florent Manaudou)

140 000

visiteurs au « Boulevard du sport »

UNE VISIBILITÉ INÉDITE

3,5 M

de vues sur les réseaux sociaux

1145

de direct sur France Télévisions

ENGAGER LES SUPPORTERS DES BLEUS

Créé dans le cadre de Paris 2024, « Allez les Bleus » est le programme de supporters de l'Équipe de France olympique et paralympique porté par le CNOSF. Il vise à prolonger l'engouement populaire au-delà des Jeux en proposant aux Français des expériences dédiées : présence en tribunes lors de compétitions internationales, rencontres avec les équipes de France et activations au plus près des athlètes. Au-delà de sa dimension événementielle, le programme constitue un levier structurant pour fédérer et mieux connaître la communauté de supporters.

CAPITALISER SUR L'ÉLAN DE PARIS 2024

Dans la continuité de la ferveur populaire observée en 2024, « Allez les Bleus » a poursuivi l'organisation de carrés de supporters pour différentes compétitions internationales accueillant des équipes de France, notamment en escrime, judo, athlétisme, triathlon, ski de fond, badminton ou tennis de table. Ces dispositifs permettent :

- De structurer la présence des supporters français en tribunes ;
- D'apporter un soutien visible aux athlètes ;
- De prolonger la dynamique populaire née pendant les Jeux de Paris 2024 ;
- D'installer progressivement une culture supporters autour de l'Équipe de France olympique et paralympique.

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ SUPPORTERS

Parallèlement, les activations menées ont permis de consolider la connaissance de cette communauté, en identifiant les :

- Disciplines suivies ;
- Territoires de mobilisation ;
- Niveaux d'engagement.

Cette approche favorise la constitution d'une base de données qualifiée, permettant d'adapter les actions aux différents publics.

LANCER LA MOBILISATION VERS MILAN-CORTINA 2026

A l'automne 2025, le programme a engagé une nouvelle phase avec le lancement de la Tournée d'hiver, destinée à accompagner les équipes de France de sports d'hiver dans leur préparation aux Jeux de Milan-Cortina 2026.

Cette tournée a permis aux supporters d'aller à la rencontre des athlètes et de créer une dynamique progressive, constituant la première étape d'une mobilisation qui s'est prolongée pendant les Jeux.

ALLEZ
LES BLEUS

2

millions de membres
du programme « Allez les Bleus »

15

carrés de supporters organisés sur des compétitions
internationales (hors Tournée d'hiver)

14 000

nouveaux membres recrutés au sein
du programme lors de la Tournée d'hiver

1 000

supporters mobilisés pendant
la Tournée d'hiver « Allez les Bleus »

156

athlètes encouragés lors des étapes de la Tournée
d'hiver, représentant 14 collectifs de l'Équipe de France

4

partenaires engagés dans la Tournée d'hiver
(AB InBEV, Coca-Cola, Le Coq Sportif et TCL)

PROMOUVOIR LA CULTURE OLYMPIQUE

Marquée par l'empreinte de Paris 2024, l'action culturelle du CNOSF a dirigé son regard vers les Jeux des Alpes Françaises 2030 et les passerelles à maintenir ou développer pour leur préparation. Patrimoine, connaissance et arts ont structuré la dynamique culturelle du CNOSF en 2025 :

- Sauvegarde des chaudrons olympiques des Jeux de Paris 2024 et partage d'un reliquat d'un demi-million de pin's officiels aux CROS, CDOS et CTOS ;
- Création et diffusion de la version hivernale de l'exposition France Olympique, consacrée à l'histoire de l'Équipe de France aux Jeux Olympiques d'hiver. Inédite, cette exposition de 25 panneaux a notamment été mise à disposition des CROS, CDOS et CTOS ;
- Initiation d'une démarche artistique innovante prolongeant le dispositif « Olympiens artistes » d'aide à la reconversion du CIO, passerelle entre les Olympiades culturelles 2024 et 2030. Ce programme s'est concrétisé par la participation à des jurys de festivals, l'exposition du photographe Mathieu Forget à la Maison du sport français, une Journée Bleue à dimension artistique ou encore la mise en place d'un réseau associant artistes référents, artistes issus du sport et institutions culturelles ;
- Accueil d'une nouvelle exposition « Empreintes 1924-2024 - 100 ans d'héritage olympique » au Centre aquatique olympique (CAO), à l'initiative de la Métropole du Grand Paris (CAO-MGP) de Saint-Denis. Elle a également donné lieu à l'édition d'un catalogue sous la forme d'un beau livre estampillé par le musée du Louvre après une première édition réalisée en 2024 dans le jardin des Tuileries.



493 000

pin's Paris 2024 distribués dans
les structures déconcentrées

52

panneaux d'exposition installés
devant le CAO-MGP de Saint-Denis

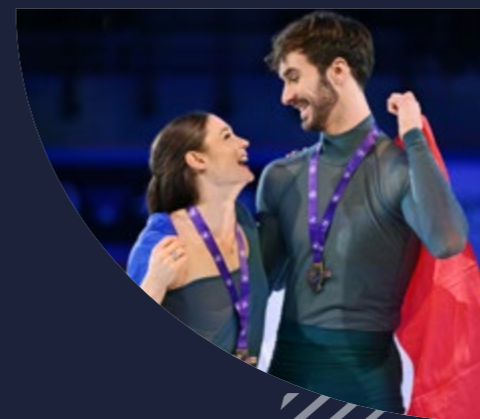
1

doctorat soutenu dans le cadre
d'un contrat CIFRE





2025



**UN CNOSF
FORT, UTILE, MODERNE**



DÉFENDRE LA PLACE DU SPORT

BUDGETS 2025 ET 2026

Dans un contexte de dégradation des finances publiques, l'année 2025 a été marquée par la défense du budget de l'État affecté au sport.

Dès janvier, et dans le cadre des discussions sur le projet de loi de finances pour 2025, le CNOSF a coordonné une mobilisation inédite des acteurs du sport (athlètes, fédérations, parties prenantes) afin de s'opposer à une baisse massive des crédits sport. Cette mobilisation a permis, en lien avec les parlementaires, non seulement de revenir sur la coupe envisagée mais aussi d'augmenter le budget de l'ANS de 80 M€ grâce au déplafonnement de la taxe sur les paris sportifs.

A l'été, devant les coupes en gestion du budget 2025 du ministère des Sports – ayant notamment conduit à l'exclusion des 6-13 ans du Pass'Sport et à la baisse de 3 M€ de la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) du CNOSF – et les lettres plafonds qui projetaient une nouvelle baisse de l'ordre de 17,8 % pour 2026, le CNOSF a conduit une nouvelle mobilisation qui a porté ses fruits.



Si le sport prend sa juste part à l'effort de redressement des comptes publics, ses crédits sont maintenus à un niveau satisfaisant pour 2026, de même que le montant des taxes affectées à l'ANS, ce qui lui permettra de poursuivre le soutien aux clubs et aux fédérations.

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES ET PARLEMENTAIRES

La nouvelle gouvernance du CNOSF a noué des relations étroites et régulières avec l'État et l'ensemble des acteurs du sport français, au premier rang desquels l'ANS. Dans ce cadre, le CNOSF a pleinement contribué au séminaire « Gouvernance » organisé en septembre par l'ANS, visant à définir les orientations stratégiques de sa future feuille de route. Il a également poursuivi le renforcement de ses collaborations avec les acteurs majeurs de son écosystème (ANDES, Fondation du sport français, COSMOS, Mouvement associatif...).

Parallèlement, le CNOSF a maintenu ses actions de représentation du mouvement fédéré auprès du Parlement. En parallèle de rencontres informelles avec les parlementaires à la Maison du sport français, il a été auditionné sur les projets et propositions de loi impactant le sport et en cours d'examen au Parlement avec, notamment :

16

auditions et rencontres parlementaires

- Les projets de loi de finances ;
- La proposition de loi sur le sport professionnel ;
- Le projet de loi olympique.

Il a aussi pleinement pris part aux travaux d'évaluation de la loi du 2 mars 2022 menés à l'Assemblée nationale en présentant les enseignements de l'étude sur la mise en œuvre de la loi, menée avec le ministère des Sports en février 2025 auprès des fédérations.

PASS'SPORT 2025

Créé en 2021 par le ministère des Sports pour faciliter l'inscription des jeunes dans un club sportif, le Pass'Sport est une aide financière mobilisable lors de l'adhésion dans une structure sportive. En 2025, sa cible a été réorientée en excluant les 6-13 ans, une évolution largement contestée par le CNOSF et l'ensemble du mouvement sportif, tant elle réduit l'accès des plus jeunes à la pratique.

Le CNOSF, les fédérations et le réseau CROS, CDOS et CTOS ont néanmoins, comme chaque année, œuvré pour maximiser la diffusion de la campagne. Le CNOSF a obtenu le déblocage d'une enveloppe de 250 k€ afin de soutenir l'accompagnement local du dispositif par ses structures déconcentrées grâce à :

- Des campagnes d'information auprès des clubs et du grand public ;
- Une mobilisation des clubs via la diffusion de ressources et l'organisation de temps dédiés ;
- L'accompagnement personnalisé des clubs dans l'activation de leur Compte Asso.



444 023

bénéficiaires

2

webinaires nationaux pour informer et accompagner les fédérations et territoires

+ 1 500

clubs accompagnés sur des difficultés opérationnelles (saisie, versement, activation de Compte Asso...)

108

CROS, CDOS et CTOS mobilisés

CONVENTION CITOYENNE SUR LES TEMPS DE L'ENFANT

Lancée en juin 2025 par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) à la demande du Premier ministre, cette convention a réuni 133 citoyennes et citoyens tirés au sort, afin de proposer des solutions pour mieux structurer les différents temps de vie des jeunes.

Dans ce cadre, une contribution du mouvement sportif était essentielle pour mieux faire reconnaître la place du sport dans l'équilibre et le développement des enfants et des adolescents.

A cette fin, un groupe de travail piloté par le CNOSF, réunissant chercheurs, élus, médecins, sportifs, dirigeants sportifs et parents, a été mobilisé pour formuler des recommandations concrètes. Parmi celles-ci, une orientation structurante : permettre une meilleure articulation entre temps scolaire et temps de pratique avec une fin de journée scolaire au plus tard à 16 heures, du primaire au lycée.

Le rapport publié en novembre par le CESE propose des avancées alignées avec la contribution du CNOSF :

- Une sortie des cours plus tôt ;
- Une mobilité facilitée ;
- Une tarification sociale pour les familles modestes afin de favoriser l'accès aux activités extrascolaires ;
- Une place renforcée du sport à l'école ;
- Des écoles plus ouvertes, mieux équipées et favorisant une plus grande mixité dans les pratiques physiques et sportives.



+ D'INFOS

Scannez le QR code pour découvrir l'intégralité du rapport publié par le CESE.

PLAIDOYER « FAIRE DU SPORT UNE GRANDE CAUSE MUNICIPALE, ENSEMBLE »

Dans la perspective des élections municipales, le CNOSF, avec l'appui de l'ANDES, a conduit une démarche de plaidoyer visant à réaffirmer le rôle central des communes dans le développement des pratiques sportives et la vitalité des clubs. Dans un contexte marqué par des tensions budgétaires (43 % des collectivités anticipant une baisse de leur budget sport en 2025), ce plaidoyer visait à proposer aux maires et futurs maires un véritable partenariat fondé sur un nouveau Pacte sportif territorial.

120

contributions recueillies et 80 entretiens menés avec des élus et acteurs du sport

10

propositions clés

1

temps fort national au Salon des maires 2025 et un large relais territorial par les CROS, CDOS et CTOS

1

Conseil des Villes pour animer la mise en œuvre du Pacte



BÉNÉVOLAT ET VOLONTARIAT



MARIE-FRANÇOISE POTEREAU

Vice-présidente en charge du bénévolat, de la formation, de l'emploi et de la féminisation



L'enjeu identifié autour du bénévolat est celui d'adapter les conditions de l'engagement associatif aux attentes et réalités des hommes et femmes qui souhaitent contribuer à la vie de nos clubs.



Au lendemain des Jeux de 2024, le secteur sportif associatif fait face à un défi majeur : transformer un engouement ponctuel en engagement durable, notamment pour les fonctions de dirigeants bénévoles.

Convaincu que le bénévolat a aujourd'hui plus que jamais besoin d'être soutenu et reconnu, le CNOSF souhaite porter une action structurante au bénéfice de toutes les formes d'engagement sur l'ensemble du territoire français, en agissant sur trois piliers :

- Mieux reconnaître l'engagement en valorisant les parcours et les compétences acquises ;
- Faciliter l'accès aux services en simplifiant et en rendant l'offre plus lisible, notamment en matière de formation ;
- Fédérer la communauté en renforçant l'animation et la structuration des réseaux de bénévoles et volontaires.

Cette ambition s'inscrit dans une perspective durable, qui sera suivie tout au long de l'Olympiade par la Commission bénévolat, emploi, formation (y compris féminisation), avec notamment la préfiguration du lancement d'une fondation dédiée en 2026.

JOURNÉE MONDIALE DU BÉNÉVOLAT

Célébrée dans les murs du CNOSF le 5 décembre 2025, cette journée a marqué le coup d'envoi de la feuille de route qui rythmera l'Olympiade.

250

participants

20

intervenants



+ D'INFOS

Scannez le QR code et retrouvez l'intégralité du plaidoyer « Faire du sport une grande cause municipale, ensemble »

DES CROS, CDOS ET CTOS MOBILISÉS



GILLES
ERB

Vice-président en charge
des territoires



Portée par l'engagement des acteurs des CROS, CDOS, CTOS et de leurs liens resserrés avec le CNOSF, la dynamique de transformation du réseau initiée en 2023 va nous aider à réussir ensemble le défi d'un « seul » CNOSF, fort, utile et moderne.



Mobilisés tout au long de l'année sur le déploiement territorial des dispositifs et temps forts du CNOSF (SOP, Pass'Sport, Fête du Sport, Journée Olympique, Journée mondiale du bénévolat, plaidoyer « Faire du sport une grande cause municipale, ensemble », etc.), les CROS, CDOS et CTOS ont également été marqués en 2025 par le renouvellement de leur gouvernance. A cette occasion, le CNOSF s'est mobilisé pour accompagner ce processus et intégrer les nouveaux élus.

Les 14 et 15 octobre 2025, le séminaire des territoires, temps fort de lancement de la nouvelle olympiade, a été l'occasion pour la nouvelle gouvernance du CNOSF d'affirmer son ambition en présentant la feuille de route territoires 2025-2029 :

- Replacer les CROS, CDOS et CTOS au cœur de sa stratégie, dans la logique d'un CNOSF qui ne fait qu'un avec ses structures déconcentrées ;
- Renforcer l'accompagnement des CROS, CDOS et CTOS face aux défis de transformation nécessaire de leur modèle économique, avec une attention particulière pour les CROS et CTOS ultramarins.

Dans cette perspective, ont notamment pu être présentés l'étude approfondie menée sur la situation économique des structures et son évolution depuis 2021, ainsi que le programme d'accompagnement et les services proposés par le CNOSF :

- Élaboration d'une boîte à outils dédiée au modèle économique des territoires, co-construite avec le réseau des directrices et directeurs des CROS, CDOS et CTOS ;
- Ouverture aux territoires des programmes de mentoring sur les enjeux de transformation économique ;
- Poursuite de l'accompagnement individualisé des structures, afin de les soutenir directement dans l'adaptation de leur modèle et leur développement.

La fin de l'année a vu le début des travaux de la nouvelle Commission des territoires, notamment au travers du lancement de groupes de travail sur des sujets prioritaires, la préparation de l'activation du plaidoyer en vue des municipales par les structures en 2026, les règles de fonctionnement du Conseil des présidents, et l'évolution des statuts-types des CROS, CDOS et CTOS.



180

participants au Séminaire
des territoires (un record)

20

déplacements
dans les territoires

1 200

sollicitations traitées
par le service aux territoires

96

CROS, CDOS et CTOS bénéficiant des
services du COSMOS via le CNOSF grâce
à l'adhésion groupée

PORTER LA VOIX DU SPORT FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL



FABIEN
SAGUEZ

Vice-président en charge des
relations internationales et
européennes



Grâce à nos actions et nos partenariats stratégiques, notre coopération internationale a réellement amplifié la voix du CNOSF et de ses membres à l'échelle européenne et internationale, afin de porter haut les enjeux du sport français à tous les niveaux.



EUROPE

- Participation active aux grandes instances européennes (EU Sport Forum, Erasmus+ Sport Info Day, Assemblée générale des COE, ENGSO Youth).
- Mobilisation à Bruxelles afin de protéger le modèle sportif européen et ses modes de financement rattachés (tels que le programme Erasmus+). La présidente du CNOSF a ainsi pu s'entretenir avec Glenn Micallef, commissaire européen, et participer au panel du European Evening of Sport des COE réunissant institutions européennes et écosystème sportif.

FRANCOPHONIE

- Initiative d'une réforme statutaire de l'Association francophone de Comités nationaux olympiques (AFCNO). Adoptée à l'unanimité, elle assurera une meilleure représentation de la diversité des acteurs de la francophonie sportive, tout en dotant l'organisation de nouvelles compétences.
- Élection de Jacques Lajuncomme, administrateur du CNOSF, à la présidence du Comité exécutif de l'AFCNO.
- Formation des entraîneurs francophones organisée pour la première fois au Maroc autour d'un panel varié de thématiques (planification, suivi et évaluation de la performance, détection et profilage de jeunes talents, prévention des blessures, nutrition, préparation mentale, gestion de groupe, inclusivité, etc.).

+15

délégations internationales
accueillies au CNOSF en 2025

31

entraîneurs issus de 20 pays
francophones formés

27

candidatures à l'accueil de compétition sur le territoire
français soutenues par le CNOSF, dans le cadre du
Comité GESI de la DIGES, autour d'objectifs sportifs,
sociétaux et géopolitiques

3

Français élus au sein des Commissions des COE

838 000 \$

d'aides débloqués dans le cadre de la Solidarité
olympique du CIO pour le sport français (athlètes,
diffusion des valeurs olympiques, renforcement des
capacités du CNOSF et de ses membres, etc.)



ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS DU SPORT FRANÇAIS

ESPACES D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE RENFORCÉS



**CÉDRIC
GOSSE**
Secrétaire général du CNOSF



Le CNOSF renforce le dialogue avec ses membres, au plus près de leurs enjeux, pour mieux les accompagner, favoriser le partage d'expériences et construire ensemble les réponses aux défis du mouvement sportif.



RENCONTRES DES GOUVERNANCES FÉDÉRALES

A la suite du renouvellement des gouvernances fédérales, le CNOSF a engagé une série de rencontres individuelles avec les nouveaux dirigeants afin de :

- Mieux appréhender les enjeux propres à chaque fédération ;
- Présenter l'offre de services du CNOSF.

Cette démarche a renforcé la proximité avec les membres et facilité leur accès aux dispositifs proposés.

Une dynamique prolongée par le secrétariat général avec la mise en place, à la rentrée 2025, de déjeuners réguliers réunissant les présidents de fédération en format restreint. Ces temps d'échanges privilégiés favorisent à la fois le partage d'expériences et le renforcement des liens entre les membres.

MARDI DES PRÉSIDENTS

Ce rendez-vous mensuel des présidentes et présidents de fédération permet de partager les enjeux communs du mouvement sportif et de favoriser les échanges entre dirigeants.

En 2025, le dispositif a renouvelé ses formats :

- Un temps « Grand format » (avril 2025), autour de deux thématiques majeures qui sont la lutte contre la corruption et les opportunités offertes par l'intelligence artificielle.
- Le lancement de cycles hybrides (rentrée 2025) avec un nouveau format combinant visioconférence et présentiel avec l'intervention d'experts. Un premier cycle de trois mois a été consacré à l'approfondissement des réflexions sur le modèle sportif fédéral.



9

rendez-vous en 2025

68

fédérations ont participé au moins à un Mardi des Présidents

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS ET RESPONSABLES DE FÉDÉRATION

La conférence s'est affirmée comme un levier structurant d'animation du réseau des fédérations, au service du partage d'expertise et de la professionnalisation. Elle a permis d'aborder des enjeux opérationnels majeurs (pilotage des structures, simplification administrative et innovation managériale).

47

entretiens avec les nouvelles équipes fédérales au premier semestre 2025

9

déjeuners entre septembre et décembre 2025 ayant réuni plus d'une trentaine de présidents

66

membres actifs

3

réunions en 2025



COMMISSION OLYMPIQUE

AMÉLIE
OUDEA-CASTÉRA
Co-présidente

37

fédérations membres

STÉPHANE
NOMIS
Co-président

1

séminaire de lancement
en décembre 2025CHRISTIAN
VANDENBERGHE
Animateur

4

objectifs

- renforcement du collectif
- préparation des échéances olympiques
- réflexions partagées sur des sujets stratégiques
- coordination des mobilisations politiques

CONSEIL DES FÉDÉRATIONS
MULTISPORTS, AFFINITAIRES,
SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRESCÉCILE
LAGIER
Co-présidente

24

structures membres

ARNAUD
JEAN
Co-président

3

objectifs

- renforcer le dialogue et le lien avec le CNOSF ;
- favoriser la contribution aux travaux et projets du CNOSF ;
- favoriser les échanges et synergies entre structures



CENTRE DE RESSOURCES

60

nouveaux articles
publiés en 2025

+200

nouvelles ressources
à télécharger

135

nouveaux profils créés



PROGRAMMES DE FORMATION

L'engagement du CNOSF dans la digitalisation de son offre de formation s'est confirmé, avec la poursuite du déploiement sur sa plateforme de formation en ligne des parcours dédiés aux dirigeants bénévoles (Club des 300 et Dirigeants de demain).

Un studio de création audiovisuelle a été proposé à la location des membres et organes déconcentrés du CNOSF, accompagné de sessions de formation à l'utilisation des outils (Rapidmooc et borne de podcast).

DIRIGEANTS DE DEMAIN

La 3^e promotion nationale du programme a été lancée en 2025. Deux rassemblements et une dizaine de webinaires ont marqué la première partie du parcours de formation, lequel se terminera par un séminaire en juin 2026.

L'année a également été marquée par l'expérimentation territoriale du programme, portée par les CDOS et CROS dans les Hauts-de-France et en Occitanie. Vingt jeunes bénévoles ont ainsi été accompagnés dans leur montée en compétences vers une fonction à responsabilité au sein de leur structure. Un déploiement local qui se poursuivra en 2026 dans les Hauts-de-France, les Pays de la Loire et le Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

CLUB DES 300

Dans le prolongement des deux promotions nationales et afin d'accompagner l'atteinte de la parité dans les instances régionales à l'horizon 2028, le CNOSF a engagé l'essaimage de son programme de formation du Club des 300, en s'appuyant sur l'engagement de ses membres et de ses structures déconcentrées.

club des 300

UN PROGRAMME CONÇU PAR LE COMITÉ
NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

15

projets soutenus
(9 au sein des fédérations,
6 au sein des CROS, CDOS et CTOS)

500

bénéficiaires accompagnés
dans les différentes promotions
fédérales et régionalesDIRIGEANTS
DE DEMAIN

31

membres issus de 24 fédérations,
membres de la 3^e promotion

2

régions pilotes (Hauts-de-France et
Occitanie) de l'expérimentation territoriale
du programme portée par les CROS, CDOS
et CTOSÉTUDE D'ÉVALUATION
ET DE MESURE D'IMPACT DU CLUB DES 300
ET DE DIRIGEANTS DE DEMAIN

8,5/10

de satisfaction globale

16H

de bénévolat par semaine
(une augmentation de 6h à l'issue du
programme)

65 %

des lauréats se sont présentés à une
élection et 90 % des candidats ont été élus

PARCOURS AMBITION INTERNATIONALE

Après une trêve olympique en 2024, le Parcours ambition internationale (PAI) a été relancé avec pour objectif de former dirigeants sportifs et athlètes aux enjeux du sport international. L'année a été structurée autour de rencontres, débats et masterclass consacrés à des thématiques clés :

- Organisations et événements sportifs internationaux ;
- Géopolitique, droit et économie du sport ;
- Diplomatie et francophonie sportives ;
- Développement et solidarité internationale ;
- Politiques sportives et financements européens ;
- Stratégies d'influence, lobbying, communication et management interculturel.

4

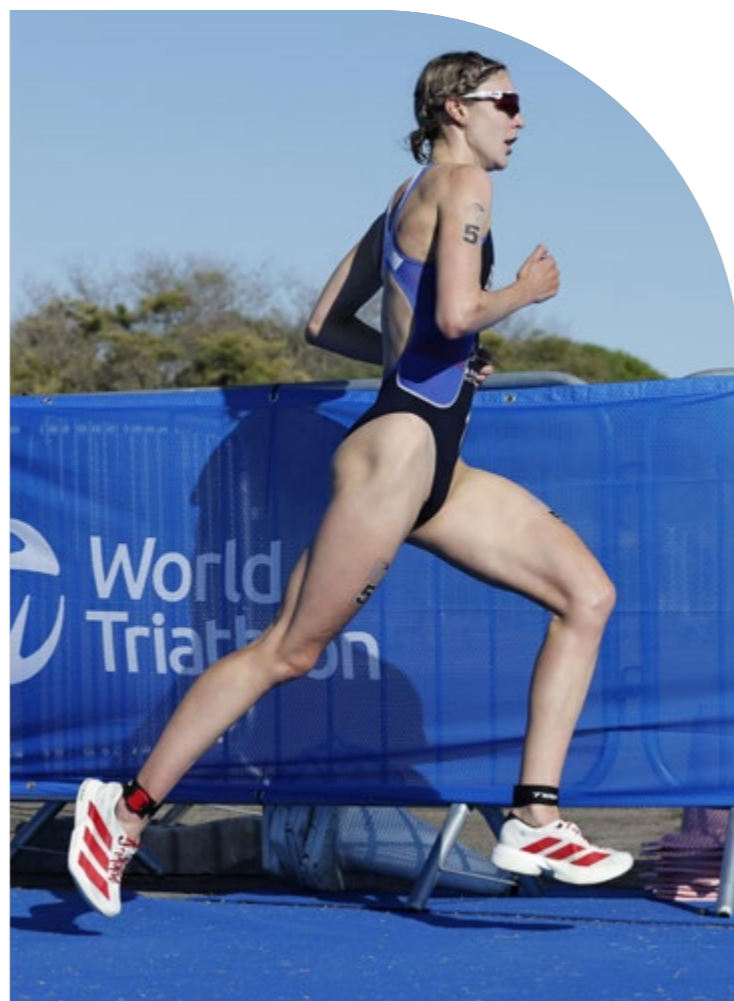
séminaires entre Paris, Bruxelles et Lausanne

26

participants issus de 20 fédérations

10

alumnis (2022, 2023 et 2025) élus au sein des exécutifs d'organisations internationales

**CRDLA SPORT**

Le Centre de ressources du dispositif local d'accompagnement (CRDLA) Sport a poursuivi ses travaux d'accompagnement des associations sportives, des fédérations et de leurs structures affiliées, ainsi que des chargés de mission DLA. Cette année, marquée par l'anniversaire des 20 ans du portage du CRDLA Sport par le CNOSF, a été l'occasion d'une large communication illustrant l'impact du dispositif pour ses différents publics.

Le CRDLA Sport aura également poursuivi le processus de digitalisation de ses ressources :

- Création d'un nouveau site internet « Centre de ressources des associations sportives » dédié au monde associatif sportif ;
- Création de 4 vidéos thématiques autour des fondamentaux de la gestion associative.

118

appuis-conseils réalisés

38

interventions, temps de sensibilisation et de formation auprès du réseau DLA des membres

100

consultants et chargés de mission DLA réunis lors d'un séminaire national



CONSOLIDER L'ACCOMPAGNEMENT ÉTHIQUE, JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DES FÉDÉRATIONS



DOMINIQUE MÉRIEUX

Vice-présidente en charge de l'intégrité et de la lutte contre les violences et discriminations

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

UN APPUI QUOTIDIEN AUX FÉDÉRATIONS

Le CNOSF a poursuivi son accompagnement des fédérations, en lien avec sa Commission de lutte contre les violences et les discriminations, notamment dans le renforcement de leurs procédures disciplinaires. Avec pour objectif de les acculturer au vécu des victimes afin qu'elles puissent prendre les décisions les plus justes possibles, un travail de sensibilisation aux différentes discriminations (racisme, antisémitisme, LGBTphobies), aux réalités des violences sexuelles, et aux règles juridiques fondamentales a pu être conduit.

Aux côtés du ministère, du CPSF et d'associations spécialisées, le CNOSF a pu également élaborer des contenus de formation à destination d'encadrants, portant sur l'intégration et l'inclusion de personnes LGBT dans le sport.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Depuis 2023, le CNOSF organise un appel à projets annuel permettant d'accompagner financièrement des associations d'aide aux victimes de violences sexuelles dans le sport. En 2025 ont ainsi pu être mises en œuvre des actions d'accompagnement incluant soutien juridique, prise en charge psychologique, et activités favorisant la reconstruction par l'activité physique.

4 webinaires à destination des membres des commissions disciplinaires fédérales organisés avec le ministère des Sports

1 fondation « Sport sans violences » préfigurée, pour un lancement en 2026, afin de déployer des actions d'ampleur avec l'appui de mécènes



Afin que le sport progresse encore en matière de sécurité et d'accessibilité, le CNOSF réaffirme son engagement à soutenir les fédérations dans le déploiement de politiques ambitieuses en faveur de l'inclusion et de la lutte contre les formes de violences et de discriminations.



Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le CNOSF a pu réunir plusieurs associations engagées pour une séquence forte de partage d'expériences et de sensibilisation des médias au travail accompli par celles-ci.



LA SENSIBILISATION DES DÉLÉGATIONS

Les événements sportifs ont également été l'occasion de mener des actions de sensibilisation auprès des membres des délégations encadrées par le CNOSF, notamment auprès des jeunes athlètes participant aux Festivals olympiques de la jeunesse européenne (FOJE) :

- FOJE d'été et d'hiver : animation d'ateliers ;
- Jeux Mondiaux : module de sensibilisation en ligne.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par la préparation des Jeux Olympiques de Milan-Cortina, avec le développement d'un module de sensibilisation en ligne, rendu obligatoire.

4

associations soutenues dans le cadre de l'appel à projets « Aide aux victimes » en 2024-2025 (et 6 retenues pour l'édition 2025-2026)

1

associations réunies à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

ENGAGEMENT POUR UN SPORT INTÈGRE



PRUNE ROCIPON

Présidente de la Commission juridique administrative et des structures

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Au-delà de l'accompagnement juridique quotidien de ses membres, le CNOSF a été amené en 2025 à approfondir certaines thématiques clés :

- Mise à jour du règlement disciplinaire type des fédérations un levier pour garantir l'équité, la cohérence et la sécurité juridique des procédures disciplinaires à l'échelle du mouvement sportif ;
- Optimisation des assurances fédérales. Des travaux ont permis de réaliser un état des lieux, de produire des fiches pratiques pour faciliter la compréhension du sujet et accompagner organes déconcentrés et clubs, de formuler des pistes d'évolution, pour optimiser la couverture des licenciés et pratiquants.

En lien avec la Commission juridique, plusieurs sujets majeurs ont été identifiés en vue de renforcer l'accompagnement des fédérations : questions de laïcité, mise en œuvre des procédures de concurrence ...

+ 100

réponses apportées à des sollicitations de membres du CNOSF

78

fédérations délégataires "été" sur arrêté du ministère des Sports après avis du CNOSF pour la campagne 2026-2029

LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DES COMPÉTITIONS

Le CNOSF collabore étroitement avec les acteurs nationaux et internationaux engagés contre la corruption sportive. L'année 2025 a été marquée par deux événements :

1

réunion de coopération rassemblant les référents intégrité des fédérations les plus exposées pour améliorer le travail collectif, avec l'Autorité nationale des jeux

1

formation aux spécificités de l'addiction aux paris sportifs, visant à sensibiliser les professionnels de santé du sport. Une addiction peu connue touchant en particulier de jeunes hommes sportifs

ANTIDOPAGE

Le CNOSF a poursuivi sa stratégie de lutte et prévention contre le dopage et les conduites dopantes des fédérations et son soutien à l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

Dans le cadre de la préparation des Jeux de Milan-Cortina 2026 ont ainsi été proposées des sessions d'information à destination des athlètes et de l'encadrement lors des différents rassemblements. L'AFLD a complété ces sessions avec des actions d'éducation pour chaque discipline engagée, en coopération avec les référents fédéraux et éducateurs agréés.

SPORT PROFESSIONNEL



PHILIPPE BANA

Vice-président en charge du sport professionnel



Le CNOSF souhaite appréhender le sport professionnel dans sa globalité, en rassemblant tous ses acteurs pour créer des synergies, renforcer la coopération et générer de la valeur au service de son développement.



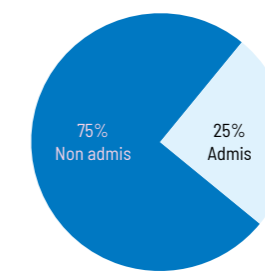
JEAN-PIERRE HUNCKLER

Président de la Commission interfédérale des agents sportifs

Le CNOSF, avec l'appui de sa Commission sport professionnel et de sa Commission interfédérale des agents sportifs (CIAS), a pu conduire des réflexions sur :

- La proposition de loi relative à l'organisation, à la gestion et au financement du sport professionnel ;
- Le projet de modélisation de la réglementation applicable à la profession des agents sportifs ;
- Le développement du sport professionnel féminin ;
- Le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité du sport professionnel français.

Sous le pilotage de la CIAS, le CNOSF a également organisé la première épreuve de l'examen de la licence d'agent sportif de la session 2025.



7,88/20

Moyenne des notes (7,7/20 en 2024)

555

candidats présents (498 en 2024)

10

fédérations représentées (9 en 2024)

SOUTENIR LA VISIBILITÉ ET LA DIVERSIFICATION DES RESSOURCES FÉDÉRALES



ÉRIC TANGUY
Élu référent

SPORT EN FRANCE

En 2025, Sport en France a poursuivi le renforcement de sa production éditoriale tout en élargissant son offre de contenus grâce à plusieurs partenariats structurants, notamment autour de la 2^e Ligue féminine de football avec la FFF ou encore avec ASO.

Les audiences confirment cette dynamique avec une progression continue. Parallèlement, la communauté digitale poursuit son développement, portée par le lancement d'une application mobile modernisée et des campagnes de promotion digitale menées conjointement avec les fédérations.

Enfin, l'héritage des Jeux se traduit également dans la programmation et la visibilité accordée aux disciplines paralympiques, à l'image du Championnat d'Europe de boccia, qui a réuni 235 000 spectateurs, illustrant l'engagement constant de Sport en France en faveur de la valorisation des disciplines handisport.



SPORT EN FRANCE
LA CHAÎNE DU MOUVEMENT SPORTIF

2,6 M de téléspectateurs uniques mensuels à la TV (contre 2,1 millions en 2024)

55 % du temps d'antenne consacré à du sport féminin

70 disciplines différentes diffusées (tous types de contenus confondus)

298 K abonnés tous réseaux sociaux confondus (contre 210 k fin 2024)

2 M de visiteurs sur le site web sportenfrance.com

5,9 M d'impressions mensuelles en moyenne sur les réseaux sociaux

FONDS DE SOLIDARITÉ ÉQUIPEMENTIER

Le fonds de solidarité équipementier, financé par le CNOSF et son partenaire Le Coq Sportif (357,5 k€ en 2025), permet de fournir en tenues de représentation les fédérations olympiques qui en expriment le besoin, afin de doter en priorité athlètes et staffs de l'élite senior.

En parallèle, Le Coq Sportif contribue également à cet effort solidaire en appliquant une remise significative sur le prix public des tenues, permettant d'équiper davantage de fédérations à un coût optimisé.

12

fédérations bénéficiaires du fonds en 2025

62,5 %

de réduction sur le prix public des tenues Le Coq Sportif pour toutes les fédérations

FONDATION DU SPORT FRANÇAIS

2025 aura permis le renforcement du lien entre le CNOSF et la Fondation du Sport Français (FSF), autour de 3 dimensions :

- Le soutien au bénévolat ;
- La lutte contre les violences ;
- L'inclusion sociale.



MA PETITE SPONSO

Un service clés en main de *cashback* solidaire pour les fédérations, au profit de leurs clubs et licenciés. Intégrée au parcours de prise de licence, Ma Petite Sponso génère un compte utilisateur chaque licence.

A chaque achat auprès d'une enseigne référencée, l'utilisateur obtient un remboursement et son club reçoit un don équivalent, avec possibilité de reverser la totalité à son club et de recevoir un reçu fiscal.



12

fédérations ont intégré Ma Petite Sponso dans le parcours de prise de licence fédérale

60 000 €

de dons à fin décembre 2025 générés au bénéfice des clubs

258 000

comptes créés à fin 2025

DÉVELOPPER LA STRATÉGIE INTERNATIONALE DES FÉDÉRATIONS

Le CNOSF appuie ses membres dans la mise en place de leur stratégie à l'international, au travers de programmes tels que le PAIF, la facilitation de contacts avec les fédérations européennes ou internationales ou encore le développement de relations privilégiées avec certains partenaires. Le renforcement de ce travail, avec en ligne de mire la consolidation des actions d'influence et de coopération internationales, sera suivi durant toute l'Olympiade par la Commission relations internationales.

PAIF 2025

Le Programme d'accompagnement international des fédérations (PAIF) du CNOSF offre un soutien financier aux actions de rayonnement, de coopération et d'influence des fédérations sportives françaises. Parmi les actions clés appuyées :

- La représentation stratégique des fédérations à l'international, en particulier sur la zone Europe ;
- La francophonie sportive, via la création, l'animation et le développement des unions de fédérations francophones membres de l'AFCNO ou pour le déploiement d'actions « Sport et développement » ;
- L'aide aux candidatures françaises pour l'obtention de GESI et l'accès à des postes internationaux à responsabilité ;
- L'accueil de délégations étrangères et d'événements sportifs institutionnels en France.

FRANCO-ALLEMAND

Le CNOSF partage depuis plus de soixante ans un partenariat historique avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et la Deutsche Sportjugend (dsj). Celui-ci facilite l'engagement des fédérations et clubs dans des projets de coopération franco-allemande, permettant ainsi de favoriser les échanges sportifs et l'ouverture interculturelle des jeunes.

Dans ce cadre, l'année a été marquée par :

- La poursuite du soutien financier apporté par l'OFAJ, via le CNOSF, aux projets d'échanges sportifs et stages d'entraînement portés par les fédérations et clubs, favorisant l'interculturalité et la mobilité internationale des jeunes tout en leur apprenant de nouvelles techniques d'entraînement ;
- La 60^e édition de la session des fédérations sportives des deux pays à Francfort, autour des priorités de coopération, de l'évaluation des projets et des perspectives stratégiques.

130

actions accompagnées

60

fédérations soutenues

598 K€

mobilisés par le CNOSF

55

projets soutenus financièrement, ayant permis d'impliquer plus de 1 500 jeunes dans des projets et rencontres franco-allemandes

15

fédérations et une quarantaine de clubs bénéficiaires

460 K€

mobilisés par l'OFAJ, via le CNOSF

2

réunions d'information à destination des organisateurs d'échanges sportifs à Francfort et Reims



POSITIONNER LES ATHLÈTES AU CŒUR DU CNOSF ET DE LA GOUVERNANCE DU SPORT FRANÇAIS



MARIE
MARTINOD



AXEL
CLERGET

Co-présidents de la CAHN

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement de la Commission des athlètes de haut niveau (CAHN), à l'issue du mandat de celle élue en 2021 et co-présidée par Astrid Guyart et Romain Girouille. Avec l'appui de la nouvelle CAHN, quatre priorités ont pu être établies pour l'Olympiade :

- Assurer la meilleure prise en compte possible des enjeux des athlètes au sein du mouvement sportif en portant une voix forte, engagée et responsable ;
- Développer des actions de soutien dédiées aux athlètes, grâce à des initiatives répondant aux enjeux clés : santé mentale, après-carrière, parentalité et statut de sportif de haut niveau ;
- Engager les athlètes autour des piliers de l'olympisme, en les sensibilisant à ses valeurs fondatrices et à leur capacité à agir comme leviers d'impact social et sociétal (environnement, éducation, intégrité, inclusion, mixité) ;
- Renforcer le réseau des athlètes français, au travers de l'accompagnement des CAHN fédérales et l'organisation de temps forts fédérateurs.

SANTÉ MENTALE

Le 10 octobre 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale et en collaboration avec le CPSF, l'ANS et l'INSEP, le CNOSF a lancé un plan d'action pluriannuel pour la santé mentale des athlètes. S'appuyant sur les travaux de la CAHN 2021-2025, il s'articule en cinq axes :

- Renforcer les dispositifs de prise en charge et améliorer le référencement des praticiens ;
- Accentuer les actions de sensibilisation auprès des athlètes, encadrants et de l'entourage ;
- Améliorer la mise en œuvre de la surveillance médicale réglementaire pour les 5 350 sportifs de haut niveau ;

- Renforcer l'accompagnement des délégations et du suivi post-compétitions, notamment après les Jeux ;
- Mieux accompagner les athlètes dans leur transition de fin de carrière.

ÉVÉNEMENTS BLEUS

Le CNOSF a également poursuivi son action au service des athlètes afin de consolider les liens, favoriser le partage d'expériences et renforcer le sentiment d'appartenance à l'Équipe de France au travers de l'organisation d'événements dédiés, largement plébiscités.

3

Week-ends bleus, ayant réuni plus de 100 athlètes

1

Journée bleue à destination des familles, ayant réuni plus de 200 personnes

9,5/10

note de satisfaction moyenne

PROGRAMMES DE SOUTIEN INDIVIDUELS

8

athlètes soutenus dans le cadre des bourses individuelles de la Solidarité olympique en préparation de Los Angeles 2028

1

Comité de sélection mensuel au titre du Pacte de performance et de « Soutiens ton sportif », programmes portés par la FSF, réunissant également le CNOSF, l'ANS et l'INSEP

10

athlètes africains soutenus financièrement par la Solidarité olympique et accompagnés par le CNOSF

7

athlètes réfugiés en France soutenus par la Solidarité olympique et accompagnés par le CNOSF pour intégrer l'équipe olympique des réfugiés

3

commissions recrutement / avancement / reconversion et 7 commissions d'évaluation organisées par l'Académie militaire des sports de la Défense (ex-CNSD) dans le cadre de l'Armée de champions, avec la participation du CNOSF

SOUTENIR LA TRANSFORMATION DES MODÈLES ÉCONOMIQUES

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE FÉDÉRALE

Le CNOSF anime un réseau de 90 référents fédéraux, accompagnant l'évolution et la diversification de leur modèle économique autour de plusieurs formats de partages d'expertises :

6

temps d'échanges avec le témoignage de fédérations et d'experts (prise de licence, mécénat, esport, boutique en ligne, filiale commerciale immobilière, fonds européens)

6

sessions de mentoring de 2 jours réunissant 10 à 15 participants (mécénat, organisme de formation, sponsoring et filiales commerciales)

15

newsletters adressées au réseau de référents pour partager ressources, bonnes pratiques et opportunités de développement

4

podcasts annuels réunissant des témoignages inspirants de fédérations et d'experts

MISSION DE MODERNISATION ÉCONOMIQUE

Dans un contexte marqué par la diminution des financements publics, une réflexion stratégique a été engagée au second semestre afin de continuer à approfondir les conditions d'une modernisation économique du mouvement sportif.

Avec pour ambition de faire du CNOSF un catalyseur de cette transformation, capable à la fois de répondre aux enjeux immédiats et d'accompagner l'évolution structurelle du modèle à horizon 2030, une mission conduite à l'automne a permis d'identifier plusieurs leviers :



PASCAL GRIZOT

Vice-président en charge de la transformation économique et de la simplification administrative

/// Nous renforcerons les initiatives utiles et porterons de nouveaux projets structurants, en ciblant ceux à fort impact, pour accélérer la transformation économique du sport dès 2026.

SOUTIEN À L'INNOVATION AVEC LA SPORTECH



DOMINIQUE CARLAC'H

Vice-présidente en charge de la prospective, de l'innovation et du numérique

/// La collaboration avec la SporTech a démontré tout son intérêt dans l'innovation des fédérations, une dynamique que nous poursuivons et renforcerons dans les années à venir.



FRÉDÉRIC PAQUET

Co-président du Conseil de la prospective

30

start-up accueillies au CNOSF pour la 3^e édition des rencontres SporTech X fédérations

- Plaidoyer & influence : défendre la place du sport dans la société et les politiques publiques (notamment entreprises et pouvoirs publics) ;
- Ingénierie & expertise : jouer pleinement le rôle de centre de ressources en apportant expertise, formation et accompagnement de projets ;
- Mutualisation & plateformes : organiser des services partagés et de projets de financement communs (à l'instar d'EduRenov Sport) ;
- Transformation & exemplarité du CNOSF : investir dans ses propres actifs et innover dans le financement de ses projets prioritaires (notamment via le mécénat).

Les pistes issues de ces travaux feront l'objet d'un suivi et d'un approfondissement dans le cadre de la Commission transformation économique et trouveront un écho dans ceux du Conseil de la prospective.

MODERNISER L'OFFRE DU MOUVEMENT SPORTIF

SPORT SANTÉ

Pour cette nouvelle Olympiade, le CNOSF, au travers de sa Commission médicale, a élaboré une feuille de route ambitieuse en faveur :

- Du développement et de l'accompagnement des actions sport santé fédérales ;
- De la formation des prescripteurs et du mouvement sportif au sport sur prescription médicale ;
- De la poursuite d'une meilleure prise en compte des spécificités féminines des sportives ;
- De la santé des athlètes de haut niveau.

En septembre, la 22^e Conférence nationale médicale interfédérale a permis de réunir l'ensemble des médecins fédéraux afin d'aborder les enjeux autour de la transidentité dans le sport de haut niveau, du déficit énergétique relatif dans le sport (RED-S) et des bienfaits d'une pratique physique et sportive sur la santé mentale.

Enfin, le CNOSF a poursuivi son travail de promotion des offres sport santé fédérales en étroite collaboration avec VIDAL, diffuseur du MÉDICOSPORT-SANTÉ©.

54

fédérations membres du CNOSF

67

disciplines sur le MÉDICOSPORT-SANTÉ©



JEAN-LUC DENÉCHAU

Vice-président en charge du développement de la pratique sportive, du sport santé et de l'inclusion sociale

/// Nous portons une ambition forte : moderniser l'offre du mouvement sportif, à travers le sport santé et l'inclusion sociale, et accompagner avec détermination les acteurs pour transformer durablement le mouvement sportif.

INCLUSION SOCIALE

En 2025, comme depuis 2023, le Challenge Michelet a été organisé sous le haut patronage du CNOSF. Cette compétition sportive nationale, portée chaque année par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) dans une logique éducative et d'insertion, bénéficie de l'appui du CNOSF qui joue un rôle de facilitateur, notamment en soutenant la mise en relation avec les acteurs du mouvement sportif local.

300

jeunes placés sous protection judiciaire réunis à l'occasion de la 51^e édition, du 19 au 23 mai 2025, autour de pratiques sportives porteuses de valeurs citoyennes, collectives et inclusives.

L'année a également été marquée par le lancement du plan « Jeune par le sport », soutenu par le CNOSF et porté par Jean-Philippe Acensi, missionné par l'État pour accélérer l'inclusion par le sport à destination d'une jeunesse aujourd'hui fragilisée. Présenté le 10 décembre dernier, ce plan avance 16 propositions structurantes autour de quatre axes :

- Mobiliser les entreprises ;
- Construire les compétences et les nouveaux métiers ;
- Faire du sport un levier majeur de cohésion locale et d'inclusion dans les territoires ;
- Asseoir une gouvernance collective, agile et territoriale.

Dans ce cadre, le CNOSF s'est notamment engagé à accompagner la mobilisation des fédérations et des clubs et à travailler sur la piste du mécénat pour soutenir financièrement le déploiement d'actions.



APPUYER LES FÉDÉRATIONS SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2025, le CNOSF a poursuivi son accompagnement des fédérations et des structures déconcentrées sur les sujets d'écoresponsabilité, en diffusant notamment des outils utilisés par le COJOP Paris 2024 et en préparant la mise en œuvre du Plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique (PNACC Sport). Une démarche qui continuera d'être suivie par la Commission transition écologique tout au long de l'Olympiade.

Lui-même engagé dans une transition écologique, le CNOSF a participé à la clôture du projet européen OCEAN (Olympic Committees Of Europe Approaching Carbon Neutrality) piloté par les COE avec 17 autres CNO et le soutien du CIO. Dans ce cadre, le CNOSF a signé la déclaration « Sports for Climate Action » de l'ONU et a conduit un plan de réduction de ses émissions.

Concernant les sports de nature, les travaux ont porté sur un projet de convention-cadre avec l'Office national des forêts, en cours d'élaboration.



PASCALE REDDING

Vice-présidente en charge de la transition écologique et de la responsabilité sociétale des organisations



PIERRE-YVES GERBEAU

Co-président de la Commission transition écologique



Le sport est à la fois un levier et un vecteur de la transition écologique. Nous avons quatre ans pour mettre la RSO au cœur de toutes nos actions et pour accompagner les fédérations dans leur transition écologique.



+ 1 500

utilisateurs de l'outil Coach Climat
Événements depuis sa mise en ligne en 2023

400

fichiers de Paris 2024 rassemblés et partagés avec les fédérations et les futurs organisateurs d'événements sportifs, en collaboration avec le ministère des Sports, la DIGES et l'Agence de la transition écologique

29

événements sportifs nationaux et internationaux labellisés « Développement durable, le sport s'engage » en 2025





2025



**PRÉPARER LES PROCHAINES
ÉCHÉANCES OLYMPIQUES ET
SPORTIVES**

CONDUITE DES DÉLÉGATIONS



ASTRID GUYART

Vice-présidente en charge des Equipes de France et des athlètes



Une année 2025 marquée par des résultats exceptionnels, témoignant du travail mené par les athlètes, leurs fédérations et leurs entraîneurs et de la qualité de l'accompagnement des délégations par le CNOSF. Une ambition renouvelée pour les grands rendez-vous à venir !



FOJE D'HIVER DE BAKURIANI 2025

Menée par Marie-Françoise Potereau, cheffe de mission, et ses deux porte-drapeaux Anouchka Neuville (ski de fond) et Timothé Roch (ski freestyle), la délégation française a pris part au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) d'hiver 2025 à Bakuriani (9-16 février). La France se positionne 2^e nation au classement général, avec un total de 19 médailles, confirmant la compétitivité et l'équilibre de ses équipes.

Cette participation constitue une étape majeure dans le parcours de formation des jeunes talents, offrant une expérience internationale formatrice et préparant la relève aux échéances sportives majeures, tout en mettant en lumière le travail rigoureux et coordonné des fédérations dans le suivi, la formation et le développement des jeunes sportifs.



EYOF 2025
BAKURIANI

35

athlètes issus de 7 disciplines

5

or



9

argent



5

bronze



FOJE D'ÉTÉ DE SKOPJE 2025

Sous la direction de la cheffe de mission Sophie Chipon, et emmenée par ses deux porte-drapeaux Léa Langella (cyclisme sur route) et Lucas Rodriguez (VTT), la délégation française au FOJE d'été 2025 de Skopje (20-26 juillet) a réalisé un bilan historique, avec 38 médailles, lui permettant de se classer 2^e meilleure nation.

A l'instar de l'édition hivernale, ce FOJE a offert aux jeunes athlètes une première expérience multisports internationale, favorisant leur apprentissage, leur esprit d'équipe et leur ouverture culturelle. Le dispositif d'accompagnement du CNOSF, en lien avec les fédérations, a assuré un encadrement complet, intégrant formation, transmission des valeurs olympiques et échanges entre disciplines.



142

athlètes issus de 13 disciplines

15

or



18

argent



5

bronze



JEUX MONDIAUX DE CHENGDU 2025

Lors des Jeux Mondiaux 2025, l'Equipe de France a confirmé sa place parmi les nations majeures des disciplines non olympiques. Conduite par Stéphane Hatot, la délégation tricolore et ses porte-drapeaux Léa Labrousse (gymnastique) et Victor Crouin (squash) ont porté haut les couleurs du sport français tout au long de la compétition.

La France réalise un bilan remarquable avec 38 médailles, lui permettant de se hisser dans le Top 5 du classement des nations. Au-delà du bilan sportif, cette édition a également contribué à renforcer la visibilité et la reconnaissance des disciplines présentes aux Jeux Mondiaux au sein du mouvement sportif français.



130

athlètes issus de 21 disciplines

11

or



11

argent



16

bronze



PRÉPARATION DES ÉVÉNEMENTS 2026

JEUX OLYMPIQUES DE MILAN-CORTINA 2026

Tout au long de l'année 2025, le CNOSF a préparé l'engagement de la plus grande délégation française de l'histoire des Jeux d'hiver, conduite par Fabien Saguez, chef de mission, et Pierre-Yves Gerbeau, chef de mission adjoint, dans un contexte inédit :

- Premiers Jeux après Paris 2024 et derniers avant le retour des Jeux d'hiver en France en 2030 ;
- Dispersion géographique des sites, caractéristique du nouveau modèle des Jeux d'hiver ;
- Face à ces enjeux, le CNOSF a adapté son dispositif autour de six axes stratégiques, dans la continuité de Paris 2024 :

1 - CONDUIRE

Garantir un haut niveau de service à une délégation historique malgré les contraintes logistiques (transports, hébergement, médical, accréditations, équipementiers).

2 - FÉDÉRER

Renforcer la cohésion de l'Équipe de France (Événements Bleus, porte-drapeaux, dispositif d'entourage, espaces de convivialité sur site) et déployer un dispositif dédié pour l'entourage.

3 - PROTÉGER

Garantir l'intégrité physique et morale de la délégation (sensibilisations à la lutte contre les violences, contre la manipulation des compétitions et à l'antidopage ; personnels dédiés intégrés à la délégation), sa sécurité juridique ainsi que le respect des règles 40 et 50 de la Charte olympique.

4 - VALORISER

Assurer la médiatisation et la promotion de l'Équipe de France (formations médias et réseaux sociaux, campagne de communication « Le retour du frisson », dispositifs presse et réseaux sociaux).

5 - SOUTENIR

Mobiliser les supporters français au sein du dispositif « Allez les Bleus » (activations avant et durant les Jeux)

6 - CÉLÉBRER

Organiser le retour du drapeau et de la délégation olympique à Albertville, une séquence forte permettant de fêter les athlètes et ouvrir la voie vers 2030.

Plusieurs temps forts sont ainsi venus rythmer cette année de préparatifs :

- Le rassemblement pré-olympique de Giens (mai), ayant réuni près de 200 athlètes à l'occasion de temps d'information et de cohésion ;
- Le Media Day à l'occasion du J-100 (octobre), dernier rassemblement de l'Équipe de France unifiée avant les Jeux ;
- Le lancement de la Tournée d'hiver « Allez les Bleus » (novembre), ayant permis aux supporters français d'aller au soutien des athlètes dans leur préparation.

JEUX MÉDITERRANÉENS DE TARENTE 2026

Du 21 août au 3 septembre 2026 se tiendront les 20^e Jeux Méditerranéens à Tarente (Italie) regroupant près de 4 000 athlètes issus de 26 pays.

Présente 12 fois sur 13 sur le podium des nations depuis 1975, l'Équipe de France, qui engagera une délégation 13 % plus importante qu'à Oran en 2022, aura à cœur de confirmer son 2^e rang de l'histoire sur les terres de l'équipe italienne qui domine les Jeux depuis leur création.

13

villes co-hôtes
pour accueillir
les compétitions

350

athlètes
engagés dans
29 disciplines

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE DAKAR 2026

Du 4 au 7 novembre 2025, le CNOSF a eu l'occasion de réaliser une première visite des installations sportives ainsi que du Village olympique durant les Open Days. L'opportunité d'évaluer de manière concrète l'état d'avancement des infrastructures, de nouer un dialogue opérationnel avec les équipes locales et de préparer, dès à présent, les futures étapes d'accompagnement de la délégation française.

3

sites principaux :
Dakar, Diamniadio et
Saly

2 700

athlètes engagés
dans 25 sports

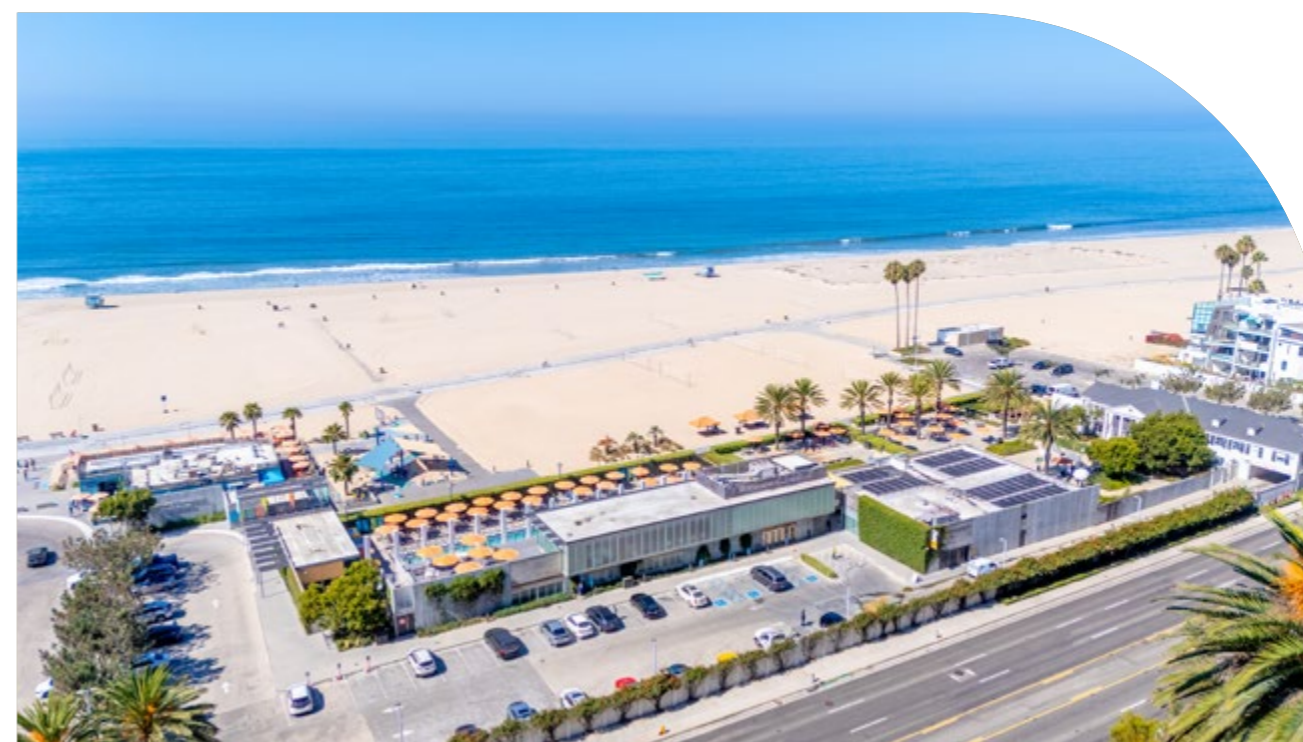
PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES 2028

A trois ans des Jeux Olympiques de Los Angeles, le CNOSF entre dans une phase décisive, avec l'ambition d'offrir aux athlètes les meilleures conditions de performance.

Fort de l'élan des Jeux de Paris 2024, le CNOSF s'appuie sur une collaboration étroite avec les fédérations. En lien notamment avec le CPSF, l'ANS, le ministère des Sports, l'INSEP et l'AsDTN, le dispositif « Gagner aux Jeux » permet de coordonner l'ensemble des parties prenantes et de prendre des décisions stratégiques au service de la performance de l'Équipe de France.

Cette préparation intègre les spécificités californiennes (climat, décalage horaire, sites) et un accompagnement global, sportif, social et mental, avant, pendant et après la compétition.

Par ailleurs, l'identification du site du Club France à Santa Monica, au Annenberg Community Beach House, constitue une étape clé dans la structuration du dispositif d'accueil de la délégation, au service du rayonnement de la France, des athlètes, des fédérations, du CNOSF et de ses partenaires institutionnels.



CONTRIBUTION AUX ALPES FRANÇAISES 2030

ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION DU COMITÉ D'ORGANISATION DES ALPES FRANÇAISES 2030

A la suite de la désignation des Alpes Françaises pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, le CNOSF, membre fondateur, a contribué à l'organisation de l'Assemblée constitutive du COJOP le 18 février 2025, après une phase de préfiguration menée par la DIJOP.

PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE DES ALPES FRANÇAISES 2030 DU COJOP AU TITRE DU MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS

Le CNOSF et le mouvement sportif sont pleinement représentés au sein des instances exécutives du COJOP, contribuant ainsi à sa structuration et aux prises de décisions de ce dernier.

BUREAU EXÉCUTIF

Présidente du CNOSF

Présidente du CPSF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du CNOSF

Présidente du CPSF

Secrétaire général du CNOSF

Membre français de l'organe dirigeant de l'IPC ou le secrétaire général du CPSF

Membres français du CIO (y compris honoraires)

Co-présidents de la CAHN du CNOSF

Représentant de la CAHN du CPSF

2 athlètes d'une discipline olympique désignés par le CNOSF

2 athlètes d'une discipline paralympique désignés par le CPSF

4 présidents des fédérations françaises (ski, hockey sur glace, sports de glace, handisport)

1 représentant de la Commission des athlètes du COJOP

Le CNOSF est aussi représenté au sein du Conseil d'administration de la SOLIDEO Alpes 2030.



10

Bureaux exécutifs en 2025

5

Conseils d'administrations en 2025



COLLABORATION ENTRE LES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES

Dès la mise en place du COJOP, des échanges opérationnels entre les équipes du CNOSF et celles du COJOP sont intervenus autour de thématiques communes telles que l'Équipe de France, la protection des Propriétés Olympiques, la Semaine Olympique et Paralympique, l'Héritage, la prospection commerciale des futurs partenaires du COJOP et les Jeux Olympiques de Milan-Cortina 2026.

L'automne 2025 a également été marqué par l'accord trouvé entre le CNOSF et le COJOP sur la renégociation du Programme marketing joint (JMPA). Celle-ci permet de sécuriser un financement essentiel pour le CNOSF et le déploiement de ses actions au service du mouvement sportif français, tout en affirmant sa contribution aux enjeux de responsabilité et d'équilibre financier du projet Alpes Françaises 2030.

LES 5 COMPOSANTES DE L'ENGAGEMENT DU CNOSF

1 - VEILLER SUR LES ATHLÈTES

avec le ministère des Sports, l'ANS et les fédérations, pour qu'ils puissent se préparer dans les meilleures conditions pour performer.

2 - S'APPUYER SUR L'EXPERTISE DES FÉDÉRATIONS

en matière de haute performance et d'organisation de grands événements sportifs.

3 - MOBILISER LES BÉNÉVOLES

du mouvement sportif pour qu'ils apportent leur engagement, leur passion et leur énergie au service de cet événement populaire exceptionnel.

4 - ORGANISER UN CLUB FRANCE AMBITIEUX

en lien avec le COJOP 2030 et le CPSF, afin de célébrer nos athlètes et d'accueillir tous les supporters et amoureux de sport.

5 - CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT

de politiques impactantes en matière d'héritage pour le sport français, pour les territoires hôtes des Jeux, pour l'avenir de la montagne et plus largement pour faire de la France une nation plus sportive.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE 2025

JUIN

Participation de la présidente et du directeur général du CNOSF au premier Comité interministériel des Jeux Olympiques et Paralympiques (CIJOP) à Briançon.

AOÛT

Participation à la première revue de projet co-organisée par le CIO et le COJOP. L'occasion pour le CNOSF de présenter les cinq axes prioritaires de son engagement.

DÉCEMBRE

Participation à la première réunion de la Commission de coordination Alpes Françaises 2030 durant laquelle le CNOSF était représenté par sa présidente.

Des travaux sont d'ores et déjà été engagés sur plusieurs d'entre eux :

- Sur le premier axe, la préparation des Jeux de Milan-Cortina aura permis de tester l'adaptation des dispositifs du CNOSF au contexte de dispersion géographique des sites ;
- Sur le deuxième, le CNOSF a travaillé, en relation avec l'ANS, le ministère des Sports et les fédérations, sur des éléments d'analyse concernant les sports et disciplines additionnels susceptibles d'intégrer le programme des Jeux ;
- Sur le cinquième, le CNOSF travaille à la définition de son plan héritage, à laquelle seront associés ses membres, et participe depuis septembre 2025 :
 - Aux COPIL Plan Héritage des Alpes Françaises 2030 organisés par la DIJOP autour de 4 axes et 25 fiches mesures et groupes d'expertises associés ;
 - A l'élaboration de la feuille de route environnementale sous l'égide du Secrétariat général à la planification écologique et du MSJVA.

Enfin, le CNOSF a contribué à l'élaboration de la loi relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030.





2025



**CONCILIATION,
ARBITRAGE
ET DÉONTOLOGIE**

CONFÉRENCE DES CONCILIEATEURS



FRANCK LATTY

Président de la Conférence des conciliateurs

L'année 2025 de la Conférence des conciliateurs a notamment été marquée par l'évolution de sa composition avec le renouvellement de 22 de ses membres sortants et la nomination de quatre nouveaux membres. La conférence a également connu un changement de présidence à la suite de l'élection, par leurs pairs, de Franck Latty, président, et Hélène Maréchal-Huet vice-présidente – succédant respectivement à Philippe Missika et Dominique Rémy. En outre, trois anciens conciliateurs se sont vu octroyer le titre de conciliateur honoraire par le Conseil d'administration du CNOSF.

S'agissant des statistiques de l'activité de la Conférence des conciliateurs, davantage détaillées dans le rapport spécifique, le nombre record de saisines, battu pour la troisième année consécutive, fait écho au développement plus général du contentieux sportif. En dépit de cet accroissement constant, le taux de résolution des litiges demeure important et le nombre de saisines des juridictions, après la mise en œuvre de la procédure de conciliation, reste faible, ce qui témoigne de l'efficacité de la Conférence des conciliateurs en tant que mode alternatif de résolution des litiges au sein du mouvement sportif, ainsi que de sa fonction de filtre contentieux.

Plusieurs propositions de conciliation ont marqué l'année 2025, traitant de thématiques variées, à l'instar de la compatibilité de la modification des règles d'un championnat avec le principe de sécurité juridique, la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans l'application de la réglementation sportive, ou encore les conséquences devant la Conférence des conciliateurs du défaut d'épuisement des voies de recours internes.

685
saisines de la Conférence des conciliateurs

66 %

des litiges recevables résolus au stade de la procédure de conciliation

42

litiges portés devant les juridictions, soit moins de 11 % du total des litiges recevables devant la conférence



La Conciliation du CNOSF connaît un succès qui ne se dément pas, année après année. En 2025, le nombre record de demandes de conciliation a été une nouvelle fois dépassé. Grâce à l'engagement bénévole des conciliateurs et au travail remarquable des équipes du CNOSF, la grande majorité des litiges s'éteignent au stade de la conciliation – seule une faible proportion est portée devant les tribunaux. Le défi est aujourd'hui d'absorber la hausse continue des demandes de conciliation.



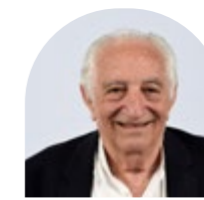
CHAMBRE ARBITRALE DU SPORT

En 2025, la composition du Comité de l'arbitrage sportif français, chargé d'administrer la Chambre arbitrale du sport (CAS), a été renouvelée pour un mandat de quatre ans. À ce titre ont été nommés par le Conseil d'administration du CNOSF : Hélène Maréchal-Huet, Jean-Claude Bonichot, Bernard Foucher, Philippe Missika et Jean-Pierre Karaquillo. Ce dernier a été nommé président dudit comité et Hélène Maréchal-Huet vice-présidente.

Ces membres se sont réunis à deux reprises pour mettre en œuvre leur projet de valorisation et de promotion de la CAS auprès des acteurs du sport. À ce titre, Hélène Maréchal-Huet et Philippe Missika ont reçu, le 9 juillet 2025 au CNOSF, une délégation hong kongaise menée par le secrétaire d'État à la justice de Hong Kong, afin de leur présenter les modes alternatifs de règlements des litiges institués par le CNOSF, dont la CAS.

En outre, dans une volonté d'améliorer les procédures d'arbitrage mises en œuvre par la CAS, le règlement de cette chambre a été modifié pour réduire les délais de procédure, sécuriser le paiement des honoraires des arbitres. Cette modification du règlement de la CAS est entrée en vigueur le 10 octobre 2025 à la suite de son adoption par le Conseil d'administration du CNOSF.

Par ailleurs, l'année 2025 de la CAS a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle procédure d'arbitrage, pour laquelle un arbitre unique a été nommé. Celle-ci poursuit son cours : une audience de plaidoirie devrait se tenir en mars 2026 et la sentence devrait être rendue en juin 2026.



JEAN-PIERRE KARAQUILLO

Président de la Chambre arbitrale du sport



La Chambre arbitrale du sport, dont les membres de son Comité de l'arbitrage sportif français ont été renouvelés, a, par la modification de son règlement, sécurisé le paiement des frais et honoraires relatifs aux procédures d'arbitrage et entrepris une démarche concrète de valorisation, afin de favoriser l'augmentation de son nombre de saisines



COMITÉ DE DÉONTOLOGIE

En 2025, la composition du Comité de déontologie du CNOSF a été légèrement modifiée avec la nomination de Monsieur Franck Latty, professeur des universités, en remplacement de Madame Wanda Mastor.

- 4 avis rendus sur saisine de la présidence (code de conduite du CNOSF ; encadrement de la campagne électorale ; situation d'une candidature à la CAHN du CNOSF ; situation d'un Comité régional olympique et sportif).
- 3 avis rendus dans le cadre de sa mission statutaire d'examen des candidatures à la présidence et au Conseil d'administration du CNOSF.
- 5 propositions formulées relatives à la nomination et au mandat des membres du Comité de l'arbitrage sportif français, de la Chambre arbitrale du sport, de la Conférence des conciliateurs du CNOSF, ainsi que pour la désignation d'un mandataire *ad hoc* auprès d'une fédération membre.

12

réunions en 2025

7

avis rendus

112

structures représentées (fédérations et institutions) à l'occasion de la 2^e rencontre des comités d'éthique fédéraux et du Comité de déontologie du CNOSF



ODILE PIÉRART
Présidente du Comité de déontologie



Le Comité a renforcé son accompagnement des fédérations dans le cadre, pour certaines, de la mise en place de leur Comité d'éthique et, pour d'autres, de leur structuration et de la définition de leurs missions. Il a aussi été au cœur de la vie institutionnelle du CNOSF en contribuant au bon déroulement du renouvellement de sa gouvernance.



Enfin, en tant qu'interlocuteur privilégié des structures du mouvement sportif et dans le cadre de sa mission d'accompagnement des fédérations sportives, le Comité de déontologie a eu l'occasion :

- De réaliser un questionnaire afin de mieux identifier et cartographier les spécificités et besoins des Comités d'éthique fédéraux ;
- D'accompagner la mise en place d'un Comité d'éthique fédéral ;
- De répondre aux sollicitations diverses qui lui ont été adressées par celles-ci, portant notamment sur la mise en œuvre pratique des recommandations ou préconisations qu'il avait précédemment formulées.

Par ailleurs, cette année a été marquée par l'organisation de la 2^e rencontre des comités d'éthique fédéraux et du Comité de déontologie du CNOSF, le 20 novembre 2025. Cet événement a offert un espace de réflexions et d'échanges sur les missions et compétences des comités d'éthique fédéraux, ainsi que sur le traitement par ces comités des situations de conflits d'intérêts.





2025



RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

L'exercice 2025 s'affirme comme une année véritablement charnière pour le CNOSF, à la fois empreinte de continuité et porteuse de profondes transformations.

Après l'intensité inédite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'organisation retrouve un rythme plus courant, sans pour autant perdre l'élan, l'ambition et la dynamique portés par la nouvelle gouvernance et par l'ensemble du mouvement sportif français. Dans ce paysage en recomposition, marqué par le début de la mise en œuvre du programme de la nouvelle gouvernance, par la liquidation du COJOP Paris 2024, par la création du COJOP des Alpes Françaises 2030 (COJOP 2030), par les premiers jalons du cycle 2025-2030 et par des ajustements sensibles de nos principales ressources, la situation financière du CNOSF doit être appréhendée avec lucidité, rigueur et sens des responsabilités.

Avec **26,7 M€ de produits d'exploitation**, l'exercice 2025 présente un modèle économique sans commune mesure avec celui de 2024. Cette contraction était prévisible et inhérente au cycle olympique, tant les Jeux d'été à domicile génèrent des flux financiers exceptionnels, qui ne peuvent naturellement pas être reproduits lors d'une année dite « courante ».

La renégociation du programme marketing joint 2025-2030 (JMPA) engagée avec le COJOP 2030 au second semestre, dans un contexte budgétaire tendu pour le Comité d'organisation, a conduit le CNOSF à contribuer à l'effort global demandé. À ce titre, le contrat-cadre JMPA a été réduit de 15 M€ sur l'ensemble de la période 2025-2030, soit un impact budgétaire annuel d'environ 2,4 M€ en numéraire et 0,5 M€ en échanges de marchandises. Cette décision, bien que difficile, a été prise dans un esprit de responsabilité partagée. Aussi, la première année d'exécution du JMPA apparaît dans les comptes pour 7,1 M€ correspondant au volet national en numéraire.

Sur la période 2025-2028, le CNOSF bénéficie également de la subvention du CIO liée au programme TOP XI valorisée à 13,2 M\$. Cette ressource, répartie de manière équilibrée sur les exercices concernés, devra être suivie avec soin au regard des variations euro-dollar susceptibles d'en affecter la valeur réelle.

2025 marque également l'entrée en vigueur du nouveau contrat équipementier 2025-2026 conclu avec Le Coq Sportif. La qualité de la collaboration sur les aspects opérationnels comme financiers conforte le CNOSF dans son choix d'avoir renouvelé ce partenariat stratégique.

Enfin, comme l'ensemble du mouvement sportif, le CNOSF a été touché par des mesures d'économie décidées par l'État. Ainsi, la Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025, l'un de nos deux piliers de financement, a fait l'objet d'une réduction exceptionnelle de près de 32 %, soit 3 M€, appliquée en cours d'exécution au deuxième trimestre 2025.



MICHEL CALLOT
Trésorier général
du CNOSF

Cette baisse significative conjuguée à l'impact de la renégociation du JMPA a pesé sur l'atterrissage de l'exercice et sur la trésorerie du CNOSF.

Conformément au Contrat Ville Hôte et aux statuts de Paris 2024, qui prévoient que le CNOSF bénéficie de 20 % des excédents du Comité d'organisation, et en cohérence avec la recommandation du Comité d'éthique de Paris 2024 du 25 mars 2025, les sommes attribuées au CNOSF seront exclusivement affectées à des projets fléchés : actions d'héritage et d'engagement des communautés, dispositifs de soutien et de célébration des athlètes, ainsi qu'aux futures éditions du Club France. Cette ressource, dont l'usage est strictement encadré, ne peut en aucun cas financer le fonctionnement courant du CNOSF ni ses investissements structurels.

Le premier versement du boni de liquidation, d'un montant de 5,36 M€ reçu en septembre 2025, n'a pas été mobilisé sur le dernier trimestre 2025.

Les autres ressources restent constantes et conformes aux engagements.

Les charges d'exploitation, qui s'élèvent à **30,4 M€**, témoignent d'une adaptation nette à la sortie des Jeux de Paris 2024. Les dépenses exceptionnelles engagées lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (Délégation, Club France, Gagner en France, renforcement des effectifs, ...) ne trouvent naturellement pas d'équivalent en 2025.

Les achats et charges externes se replient à 10,6 M€ : un retour à des volumes plus en phase avec une activité institutionnelle et sportive traditionnelle hors période de Jeux Olympiques. Le CNOSF a également pleinement intégré les programmes hérités de Paris 2024 - Allez les Bleus, Génération 2024, Semaine Olympique et Paralympique - qui constituent désormais un socle de son action. Par ailleurs, l'impact de la baisse des ressources a été partiellement compensé par des décisions de gestion et la mise en œuvre de mesures correctrices visant à réduire le déficit d'exploitation (limitations et suppression d'actions, demandes renforcées de participation financière à des projets, optimisation de dépenses de fonctionnement, ...).

Au-delà de ces éléments, il convient de souligner l'importance des 5,8 M€ de reports de fonds dédiés générés en 2025 avec le boni de liquidation non mobilisé et la Convention pluriannuelle d'objectifs, indispensables à la poursuite des actions engagées. Ce volume, qui s'ajoute aux fonds dédiés restants en 2024 pour 1,3 M€, témoigne de la volonté du CNOSF de sécuriser les projets dans une logique pluriannuelle.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à **- 3,7 M€**.

Dans ce contexte, la qualité du **résultat financier**, qui atteint **+ 0,5 M€**, revêt une importance particulière. Il est le fruit d'une stratégie prudente, anticipée et responsable, permettant au CNOSF d'atténuer l'impact du résultat d'exploitation.

Le résultat exceptionnel, positif à **0,1 M€**, constitué de la valorisation d'œuvres d'art acquises ou reçues à titre gratuit, contribue également à atténuer les effets des baisses de ressources.

Fiscalement, le CNOSF, déficitaire sur l'exercice 2025, a décidé de recourir au mécanisme du *carry-back* qui permet d'imputer un déficit sur le bénéfice de l'exercice précédent. Cette option génère une créance d'impôt de **0,3 M€**. Sans incidence sur les comptes 2025, l'administration fiscale a confirmé en décembre 2025 la position défendue par le CNOSF concernant le traitement de la TVA, à la suite du rescrit déposé en juillet 2024.

Le CNOSF a fait le choix de concentrer ses investissements (**0,7 M€**) notamment sur les travaux d'aménagement et mobiliers indispensables, sur la reprise des outils informatiques hérités



de Paris 2024, ainsi que sur la valorisation des œuvres d'art acquises ou récupérées à l'occasion des Jeux.

Au final, **le résultat net de - 2,8 M€** traduit un déficit contenu, rendu possible grâce à une gestion particulièrement rigoureuse dans un contexte marqué par la baisse de nos principales sources de financement. **Les réserves du CNOSF**, qui s'élevaient à **8,2 M€** au 31 décembre 2024, offrent une capacité suffisante pour absorber intégralement ce déficit et assurer la continuité de nos actions.

Perspectives :

Le CNOSF et le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ont pu définir, en étroite collaboration, les engagements partagés ainsi que les grandes orientations de la prochaine Convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028. Ce soutien indispensable permettra de déployer pleinement les actions du programme politique et de sécuriser les grands équilibres financiers, grâce au maintien de la contribution annuelle à son niveau historique.

La bonne exécution du programme commercial du COJOP 2030 constitue un enjeu majeur pour le CNOSF, car elle conditionne notamment le versement de la première échéance contractuelle ainsi que l'efficacité du programme marketing joint 2025-2030.

L'utilisation du boni déjà perçu, combinée aux perspectives de recettes complémentaires, impose au CNOSF une maîtrise budgétaire rigoureuse inscrite dans une logique pluriannuelle.

Ces éléments revêtent d'autant plus d'importance que s'ouvre désormais un cycle particulièrement exigeant : les Jeux Olympiques de Milan-Cortina 2026, Los Angeles 2028 et Alpes Françaises 2030, ainsi que l'ensemble des autres Jeux auxquels participent nos délégations. Ce cycle doit également s'articuler avec la poursuite et le renforcement des actions menées au service des membres, des territoires et des athlètes, dans le cadre des feuilles de route de la prochaine Olympiade, avec la nécessité de faire évoluer les modèles économiques, ainsi qu'avec les missions incontournables du CNOSF découlant de la Charte olympique et du Code du sport.

COMMISSIONS



BRUNO DELOR
Président de la Commission d'appel d'offres

6

réunions de la Commission d'appel d'offres

23

achats ont relevé de la Commission interne contrat (CIC)



DIDIER BESSEYRE
Président de la Commission des finances

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

En 2025, six réunions de la Commission d'appel d'offres (CAO) ont été organisées dans le cadre des procédures formalisées visant à répondre aux besoins du CNOSF en matière d'achats de fournitures, de services et de travaux. Ces procédures ont concerné tant les dépenses opérationnelles (telles que la Semaine Olympique et Paralympique ou l'affrètement d'avions) que les dépenses de fonctionnement (électricité, hébergement/infogérance, etc.).

Parallèlement, la commission a contribué au renforcement et à la sécurisation de la démarche achats, en apportant son expertise sur le choix des procédures, la structuration des analyses.

En complément, vingt-trois achats ont relevé de la Commission interne contrat (CIC), permettant ainsi de sécuriser le choix des prestataires pour les consultations ne relevant pas de la compétence de la CAO. Ces dossiers ont pu concerner par exemple la campagne de communication Equipe de France, les outils d'animation de la communauté « Allez les Bleus », ou encore diverses prestations de formation.

COMMISSION DES FINANCES

La Commission des finances a pour mission d'émettre des recommandations relatives à la gestion financière, en particulier concernant les processus et les méthodes appliqués.

Au cours de l'année 2025, elle s'est réunie principalement pour examiner l'arrêté des comptes, suivre le processus d'élaboration budgétaire et contribuer à l'organisation ainsi qu'à la stratégie financière du CNOSF.



COMPTES ANNUELS / BILAN ACTIF AU 31/12/2025

MONTANTS EN €	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Dépréciation	Montant Net	
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	824 047	454 858	369 190	280 522
Immobilisations incorporelles en cours				
TOTAL	824 047	454 858	369 190	280 522
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Constructions	13 900 000	10 951 515	2 948 485	3 369 697
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 590		2 590	
Autres immobilisations corporelles	5 884 309	3 797 300	2 087 009	2 117 473
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				8 017
TOTAL	22 286 900	14 748 815	7 538 085	7 995 187
Immobilisations financières (1)				
Autres titres immobilisés	442		442	442
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 000		16 000	16 000
TOTAL	16 442		16 442	16 442
TOTAL (I)	23 127 389	15 203 673	7 923 716	8 292 151
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 336 796		6 336 796	2 448 349
Autres créances	7 764 616		7 764 616	2 362 504
Charges constatées d'avance	1 389 759		1 389 759	442 514
TOTAL	15 491 171	-	15 491 171	5 253 367
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	4 000 000		4 000 000	9 500 000
Disponibilités	12 018 678		12 018 678	17 030 423
TOTAL (II)	31 509 849	-	31 509 849	31 783 790
Frais d'émission d'emprunt (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	54 637 237	15 203 673	39 433 564	40 075 941

(1) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières

COMPTES ANNUELS / BILAN PASSIF AU 31/12/2025

MONTANTS EN €	31/12/2025		31/12/2024	
Fonds propres sans droit de reprise	862 621		862 621	
Fonds propres statutaires	862 621		862 621	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise	15 802 665		15 802 665	
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation	15 802 665		15 802 665	
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	8 201 030		5 925 780	
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 790 521		2 275 250	
SITUATION NETTE	22 075 796		24 866 316	
Subventions d'investissement				
TOTAL (I)	22 075 796		24 866 316	
Fonds dédiés	7 239 471		1 473 149	
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	7 239 471		1 473 149	
Provisions pour risques	374 000		374 000	
Provisions pour charges	183 256		184 446	
TOTAL PROVISIONS (III)	557 256		558 446	
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 665 508		6 757 314	
Dettes fiscales et sociales	3 394 650		5 438 208	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 009 846		946 678	
Produits constatés d'avance	491 037		35 831	
TOTAL DETTES (IV)	9 561 042		13 178 030	
Écarts de conversion Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	39 433 564		40 075 941	

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTES ANNUELS / COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2025

MONTANTS EN €	31/12/2025	31/12/2024
Cotisations	394 402	389 955
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations	9 493 959	33 738 229
<i>dont parrainages</i>	8 748 647	28 690 615
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	11 401 410	14 729 761
Contributions financières	5 385 285	706 282
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	21 510	666 785
Utilisations des fonds dédiés	24 939	5 415 640
Autres produits	269	233 909
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	26 721 775	55 880 561
Autres achats et charges externes	10 603 226	37 671 180
Aides financières	3 232 938	3 170 671
Impôts, taxes et versements assimilés	627 224	770 416
Salaires	5 942 579	6 750 895
Cotisations sociales	3 068 678	2 965 987
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	950 865	865 353
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	73 114	
Sur actif circulant : dotations aux provisions		394 321
Reports en fonds dédiés	5 791 261	
Autres charges	96 214	212 907
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	30 386 098	52 801 729
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 3 664 323	3 078 832

COMPTES ANNUELS / COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2025

MONTANTS EN €	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	653	
Autres intérêts et produits assimilés	504 937	580 010
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	228	27 480
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	505 818	607 490
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	42 126	25 388
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		18 620
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	42 126	44 008
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	463 692	563 482
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	- 3 200 631	3 642 314
Produits exceptionnels (V)	119 570	
Charges exceptionnelles (VI)		5 696
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	119 570	- 5 696
Participation des salariés aux résultats (VII)		481 569
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- 290 540	879 799
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	27 347 163	56 488 051
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	30 137 683	54 212 801
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 2 790 521	2 275 250
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



BUDGET 2026

LIGNES BUDGÉTAIRES (EN K€)	BUDGET 2026
JMPA et programme TOP CIO	9 870
Partenariat équipementier/VIK	3 134
Autres activités commerciales	788
ACTIVITÉS COMMERCIALES	13 792
Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO)	9 400
Fonds dédiés	450
Boni de liquidation Paris 2024	643
Subvention CIO/COE	1 130
Subvention OFAJ	622
Subventions diverses	633
SUBVENTIONS	12 878
Cotisations	402
Vie associative	536
VIE ASSOCIATIVE & DIVERS	938
RESSOURCES	27 608
Dotations aux amortissements et provisions	980
Frais financiers	30
Impôts et taxes	676
Autres dépenses (ANS)	950
DÉPENSES CONTRAINTEES	2 636
SOLDE DISPONIBLE	24 972
Frais de personnel	8 958
Élus et Instances exécutives	421
Direction générale, relations institutionnelles, CAHN	268
Dispositifs autour des délégations	1 197
Pôle Olympique et Sport de Haut Niveau	6 356
Grandes causes nationales	864
Service aux membres et aux territoires	675
Conciliation	63
Transformation économique & Marketing	1 817
Communication, Événementiel & Culture Olympique	1 333
Relations internationales	1 378
Ressources humaines, moyens généraux	1 371
Juridique	192
Finances	170
Systèmes d'information	1 558
DÉPENSES PÔLES	26 622
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL	- 1 650



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

A l'Assemblée générale de l'association
Comité national olympique et sportif français,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Comité national olympique et sportif français** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note 3.1.1 « Principes et méthodes comptables - Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels, étant précisé que les comptes 2024, tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale, y sont également mentionnés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour risques et charges et les fonds dédiés. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 4 mai 2026
Le commissaire aux comptes

Auditeurs associés
Philippe BORDERE




RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

A l'Assemblée générale de l'association
Comité national olympique et sportif français,

En notre qualité de commissaire aux comptes du Comité national olympique et sportif français, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration du 17 décembre 2025.

Avec le Comité français du fair play (CFFP)

Administrateur concerné : Madame Véronique Moreira, administratrice du CNOSF et administratrice du CFFP.

Nature et objet : versement d'une subvention.

Modalités : le CNOSF a versé une subvention au CFFP au titre de 2025 pour un montant de 6 000 euros, enregistrée en charge.

Avec le Comité français Pierre de Coubertin (CFPC)

Administrateur concerné : Monsieur Stéphane Hatot, administrateur et vice-président du CNOSF et administrateur du CFPC.

Nature et objet : versement d'une subvention

Modalités : le CNOSF a versé une subvention au CFPC au titre de 2025 pour un montant de 6 000 euros, enregistrée en charge.

Avec l'Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS)

Administrateur concerné : Monsieur Stéphane Hatot, administrateur et vice-président du CNOSF et président de l'AFCOS.

Nature et objet : versement d'une subvention.

Modalités : le CNOSF a versé une subvention à l'AFCOS au titre de 2025, pour un montant de 4 000 euros, enregistrée en charge.

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Assemblée générale. Conformément aux dispositions de l'article 11 de vos statuts, une rémunération est versée à certains dirigeants du Comité national olympique et sportif français.

Personne concernée : Madame Amélie Oudéa-Castéra, présidente à compter du 19 juin 2025.

L'assemblée générale du 15 septembre 2025, sur proposition du Conseil d'administration, a ratifié la rémunération de la présidente du Comité national olympique et sportif français fixée à 9 000 euros bruts mensuels et la prise en charge d'une complémentaire santé/prévoyance pour un montant mensuel de 108,49 euros.

A ce titre, le Comité national olympique et sportif français enregistre une charge de 57 428,57 euros bruts dans les comptes clos le 31/12/2025.

Personne concernée : Monsieur Cédric Gosse, secrétaire général du Comité national olympique et sportif français à compter du 26 juin 2025.

L'assemblée générale du 15 septembre 2025, sur proposition du Conseil d'administration, a ratifié la rémunération du secrétaire général du Comité national olympique et sportif français fixée à 3 500 euros bruts mensuels.

A ce titre, le Comité national olympique et sportif français enregistre une charge de 24 347,80 euros bruts dans les comptes clos le 31/12/2025.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nature de la convention : conformément aux dispositions de l'article 11 de vos statuts, une rémunération est versée à certains dirigeants du CNOSF.

Personne concernée : Madame Astrid Guyart, secrétaire générale du Comité national olympique et sportif français jusqu'au 19 juin 2025.

L'assemblée générale du 8 mars 2022, sur proposition du Conseil d'administration, a ratifié la rémunération de la secrétaire générale adjointe du Comité national olympique et sportif français fixée à 2 500 euros bruts mensuels.

A ce titre, le Comité national olympique et sportif français enregistre une charge de 14 166,65 euros bruts dans les comptes clos le 31/12/2025.

Fait à Limoges, le 4 mai 2026
Le commissaire aux comptes

Auditeurs associés
Philippe BORDERE




FÉDÉRATIONS & MEMBRES ASSOCIÉS

FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES



FÉDÉRATIONS NATIONALES SPORTIVES



FÉDÉRATIONS MULTISPORTS ET AFFINITAIRES



FÉDÉRATIONS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES



MEMBRES ASSOCIÉS





Le Comité national olympique et sportif français remercie ses partenaires pour leur engagement.

Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel





CNOSF

Maison du sport français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris Cedex 13
01 40 78 28 00

franceolympique.com

